REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES, DES PROGRAMMES ET DE LA COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland ************

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT *************

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF STUDIES, PROGRAMS AND COOPERATION

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE AU CAMEROUN POUR LA PERIODE 2022-2030

Janvier 2023

TABLE DE MATIERE

TABLE DE MATIERE	I
LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES FIGURES ET GRAPHES	V
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
RESUME	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE RIZ AU CAMEROUN	5
BILAN DE LA SNDR 2008-2018	
Situation de l'offre	
Situation de la demande	
Organisation de la filière	
Les acteurs institutionnels	
Les acteurs directs	
Les acteurs indirects	11
PRINCIPALES LEÇONS A TIRER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDR 2008-2018	12
Analyse Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM)	12
Leçons tirées de la mise en œuvre de la SNDR 1	16
Principaux défis à relever	17
CHAPITRE II : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA SDR 2022 – 2030	18
FONDEMENTS POLITIQUES ET STRATEGIQUES	
Le document de Vision 2035	
La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)	
La Stratégie Développement du Secteur Rural (SDSR/PNIA) 2020-2030	
Le Plan de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation	
Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)	
La Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD)	
PRINCIPES ET APPROCHES	21
VISION	22
Objectifs et Axes de la SDR 2022-2030	22
Objectifs de la SDR 2022-2030	22
Axes de la SDR 2022-2030	23
CADRE DE RÉSULTATS DE LA SDR 2022 – 2030	23
CHAPITRE III : PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES	24
OBJECTIFS QUANTITATIFS	25
Objectifs de production de riz	25
Objectifs de production de semences	25
AXE N°1: ACCROISSEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE	
Action 1.1 : Amélioration de l'accès aux semences	
Activité 1.1 : Maintenance des ressources génétiques	
Activité 1.2. : Production et distribution des semences de qualité	
Activité 1.3. : Contrôle permanent de la qualité	
Action 1.2 : Appui à l'amélioration de la production	27

Activité 1.2.1. : Approvisionnement en engrais ;	28
Activité 1.2.2. : Protection phytosanitaire et lutte contre les ravageurs	28
Activité 1.2.3. : Appui conseil et vulgarisation	28
Activité 1.2.4. : Accompagnement des moyennes et grandes exploitations agricoles	
AXE N°2: AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ACCES AUX FACTEURS DE PRODUCTION DANS LES ZO	NES A
FORT POTENTIEL RIZICOLE	29
Action 2.1. : Développement, gestion des infrastructures et ressources de production	
Activité 1 : Désenclavement des bassins rizicoles	29
Activité 2 : Formulation d'un plan de valorisation des bassins de production rizicole	30
Activité 3 : Réhabilitation, amélioration et aménagement des périmètres hydroagricoles	30
Action 2 : Post-récolte et commercialisation du riz	
Activité 2.21 : Appui à la réalisation des opérations post récoltes	31
Activité 2.2.2.: Appui au stockage	31
Activité 2.2.3. : Appui à la transformation	31
Activité 2.2.4. : Appui à la commercialisation	
AXE N°3: RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION DE LA FILIERE RIZICOLE POUR	FAIRE
FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUTRES CHOCS	
Action 1 : Formulation d'un Plan Directeur pour la gestion des ressources en terres et en eau	32
Activité 3.1.1. : Gestion des ressources en terres	
Activité 3.1.2. : Gestion des ressources en eau	32
Action 2 : Renforcement de la résilience des systèmes de production rizicoles	33
Activité 3.4.2.1. : Gestion durable de la fertilité des sols	33
Activité 3.4.2.2.: Utilisation de l'information climatique	
Activité 3.4.2.3. : Promotion de la riziculture climato-intelligente	
AXE n°4: Gouvernance dans la SDR	34
Action 1 : Coordination et suivi et évaluation des interventions	
Activité 3.5 : 1.1. : Mise en place d'un cadre institutionnel efficace et efficient de la filière riz	
Activité 3.5 : 1.2 : Elaboration d'un cadre réglementaire sur la politique de commercialisation du riz	
Activité 3.5 : 1.3 : Mise en place d'un cadre de financement incitatif de la filière riz	
Activité 3.5 : 1.4 : Renforcement des capacités des acteurs (Etat, OPA, ONG etc.)	
Activité 3.5 : 1.5 : Mise en place d'une plateforme digitale de suivi et gestion de la filière	
Action 2 : Amélioration de l'attractivité de la filière pour le secteur privé	
Activité 3.5.2.1. : Renforcement du cadre règlementaire régissant l'activité semencière	
Activité 3.5.2.2. : Facilitation de l'accès du riz local aux marchés domestique et sous régional	
Activité 3.5.2.3. : Amélioration de l'accès des privés aux facteurs de production (terre, eau)	
Action 3 : Renforcement de la formation professionnelle agricole et entrepreneuriale	
Activité 3.5.3.1. : Mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création	
développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes ruraux	
Activité 3.5.3.2 :. Développer des curricula de formation sur la filière riz à différents niveaux et sur diffé maillons	
CHAPITRE IV : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION	38
STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET DE MISE EN ŒUVRE	
ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES	
RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION	
CHAPITRE V : COUTS ET FINANCEMENT DE LA SDR 2022-2030	
EVALUATION DES COUTS DE MISE EN ŒUVRE	

BIBLIOGRAPHIEXII

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: ESTIMATION PREVISIONNELLE DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE EN RIZ
TABLEAU 2: ANALYSE DES FFOM DE LA FILIERE RIZICULTURE
TABLEAU 3:RECAPITULATIF DES PROJECTIONS DE PRODUCTIONS ET DES BESOINS DE CONSOMMATION
TABLEAU 4:PROJECTIONS DE LA CONTRIBUTION PAR ECOLOGIE DANS LA PRODUCTION DE RIZ BLANCHI POUR LES
ENGAGEMENTS EN COURS OU ACTES
TABLEAU 5:MATRICE D'EVALUATION DES RISQUES ET DES MESURES D'ATTENUATION
TABLEAU 6: RECAPITULATIF DES PROJECTIONS DE PRODUCTIONS ET DES BESOINS DE CONSOMMATION
TABLEAU 7: INVESTISSEMENT ACQUIS ET EN COURS DE DEMARRAGE DANS LA FILIERE RIZ DE 2022-2030
TABLEAU 8: REPARTITION DE CES INVESTISSEMENTS PAR MAILLONS DE LA FILIERE ET PAR NATURE DE
L'INTERVENTION
TABLEAU 9: RENTABILITE POTENTIELLE DE LA SDR 2022-2030
TABLEAU 10: CADRE LOGIQUE DETAILLEIX
TABLEAU 11:PLAN D'ACTION DETAILLEX
Tableau 12:evolution de la production desagregee selon le systeme de production et par
RENDEMENT (RIZ IRRIGUE, RIZ PLUVIALE DE BAS FOND ; RIZ PLUVIAL DE PLATEAUXXII
TABLEAU 13:BESOINS EN INTRANTSXII
Tarifali 14: colits detailles XIII

	RIZICULTURE I

01/01/202

LISTE DES FIGURES ET GRAPHES

SIGLES ET ABREVIATIONS

AfricaRice Centre du Riz pour l'Afrique

AIVDP Agricultural Infrastructure and Value Chain Development Project of the South

West Region

ANOR Agence nationale de Normalisation

AUDA-NEPAD Agence de Développement de l'Union Africaine

BAD Banque Africaine de Développement

BCS Business Climate Survey

BID Banque Islamique de Développement

BM Banque Mondiale

CARD Coalition pour le développement de la Riziculture en Afrique

CAS compte d'affectation spéciale

CEMAC Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

CER Communauté Economique Régionale

CIPRISSA Continental Investment Plan for Accelerating Rice Self-Sufficiency in Africa

CONSOV Conseil National des Obtentions Végétales

COPIL Comité de Pilotage

CPAA Cadre de productivité Agricole Africaine

CSA Climate-Smart Agriculture

CTA Centre Technique Agroalimentaire

DGCOOP Direction Générale de la Coopération

DGD Direction Générale des Douanes

DRCQ Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et Produits

agricoles

ECAM Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

SNADDT Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FAO Food and Agriculture Organization (of the United Nations)

FEICOM Fonds d'Equipement et d'Intervention Communal
FIDA Fonds International de Développement Agricole

F-PRIAC Projet de Ferme pilote de riziculture irriguée d'Avangane

Groupe d'Initiative Commune

GICAM Groupement Inter patronal du Cameroun

01/01/202

Ha hectare

HACCP Système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques

IFPRI International Food Policy Research Institute

IG indication géographique

INS Institut National de la Statistique

IRAD Institut de Recherche Agricole pour le Développement

IRRI Institut International de Recherche sur le Riz

JICA Japan International Cooperation Agency/ Agence Japonaise de Coopération

Internationale

KAFACI Initiative de Coopération Corée-Afrique en matière d'agriculture

KOICA Agence coréenne de Coopération au développement international

KRC Korea Rural Community

MEADEN Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Région du Nord

MECAM Mouvement des Entrepreneurs Camerounais
MIDENO Mission d'Aménagement du Nord-Ouest

MIDIMA Mission de Développement Intégré des Monts Mandara

MINADER Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINCOMMERCE Ministère du Commerce

MINDCAF Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncière

MINDDEVEL Ministère du Développement Local
MINEE Ministère de l'Eau et de l'Energie

MINEPAT Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPDED Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature e du Développement

Durable

MINEPIA Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

MINFI Ministère des Finances

MINFOF Ministère des Forêts et de la Faune

MINMIDT Ministère des Mines, de l'industrie et du Développement Technologique

MINPMEESA Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de

l'Artisanat

MINRESI Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

NAFDAC National Agency for Food and Drug Administration and Control

NERICA New Rice for Africa

OHADA Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE I

01/01/202

ONG Organisations Non Gouvernementales

ONR Office National du Riz

OSC Organisations de la Société Civile

PADFA 2 Projet d'appui au développement des filières agricoles, Phase II

PARPAC Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun

PDDAA Programme Détaillée de Développement de l'Agriculture en Afrique

PDI Plan de Développement Industriel
PDR Pôles de Développement Rizicole

PDRM 2 Projet de développement rural du Mont Mbappit, Phase II

PRODERIP Projet de Développement de la Riziculture Irriquée et Pluviale

PTF Partenaires Techniques et Financiers

SCADTC Syndicat des Commissionnaires Agrées en Douane et Transitaires du Cameroun

SDR Stratégie de Développement de la Riziculture

SDSR/PNIA Stratégie de Développement du Secteur Rural/ Plan National d'Investissement

Agricole

SEMRY Société d'Expansion de la Riziculture de Yagoua

SGS Société Générale de Surveillance

SND 30 Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030

SOWEDA South West Development Authority

SSSR4D Sustainable Seed Systems Research for Development

T/ha Tonne par hectare

TICA Tokyo International Conference for Africa Development

UA Union Africaine

UNVDA Upper Nun Valley Development Authority
USDA United States Department of Agriculture

VIVA BENOUE Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissement de la Vallée de la

Bénoué

ZLECAF Zone de Libre Echange Continentale Africaine

RESUME

Au Cameroun comme dans la plupart des pays en développement, l'alimentation est de loin le premier poste de dépense des familles. Il est estimé qu'en Afrique subsaharienne, elle pèse en moyenne pour 40 % du budget des ménages et nettement plus dans ceux à bas revenu. C'est pourquoi le renchérissement des produits agricoles de base parmi lesquels le riz, qui occupe une place de plus en plus importante dans le panier de la ménagère, en raison de l'urbanisation rapide et de la forte dynamique de croissance de la population, constitue une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire.

En 2022 comme en 2009, l'élaboration de la stratégie de développement de la riziculture au Cameroun se situe dans un contexte de crise alimentaire mondiale. En 2007-2008, c'est la forte hausse des prix du riz qui a été à l'origine de la crise alimentaire tandis que la disponibilité et les prix moyens d'autres cultures vivrières de base telles que le manioc, la banane plantain, le maïs et la pomme de terre qui étaient restés relativement stables. En 2022, en dépit des importantes potentialités de production et des efforts consentis par le Cameroun avec l'appui des partenaires au développement dont la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD), l'écart entre les besoins en consommation de riz et la production domestique ne cesse de s'élargir bien que le pays ait triplé sa production de riz sur la décennie.

La différence entre les deux contextes est l'imbrication de plusieurs crises mondiales et locales en 2022 que sont la crise de la pandémie de la Covid-19, la crise russo-ukrainienne, la crise socio- politique dans les régions à majorité anglophone et la crise sécuritaire due à Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord et dont les effets sur le secteur agricole sont inattendus et de plusieurs ordres. Les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la crise de la Covid-19, à l'instar de la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes ont notamment eu pour conséquence sur le secteur agricole, un moindre accès aux intrants (engrais, pesticides et semences) importés, et ont paradoxalement révélé la capacité de résilience des systèmes alimentaires peu intensifs de productions vivrières. Avec la crise russo-ukrainienne, l'agriculture fait partie des secteurs qui connaissent le plus de perturbations, en raison du poids important des deux pays en conflit dans l'exportation de céréales, mais aussi du rôle de la Russie et de l'Ukraine dans le commerce d'engrais et la production d'énergie. Il est attendu que cette inflation agricole porte un coup sévère à la sécurité alimentaire dans le monde. Aussi, le gouvernement a résolu dans le cadre de la politique d'import/substitution, l'orientation de la production agricole à la satisfaction des besoins de consommation nationaux pour certaines chaines de valeur stratégiques. Il s'agit en autres de la chaine de valeur riz dont la couverture repose encore sur les importations.

L'actualisation de la Stratégie de développement de la riziculture au Cameroun participe à cette politique et formalise les axes de relance énoncés en conseil de cabinet le 28 février 2019 en vue de l'augmentation

de la production locale de riz au Cameroun à court et moyen termes. Les réformes structurantes dans le secteur telles que les nouvelles procédures pour l'octroi des subventions en intrants et équipements aux producteurs seront mises à contribution pour atteindre les productions escomptées de 450 000 et 750 000 tonnes de paddy en 2025 et 2030.

Il nous plaît de témoigner ici de la gratitude du Gouvernement à l'endroit des partenaires au développement dont ceux soutenant le développement de la chaîne de valeur riz au Cameroun, qui sont pour la plupart membres du Comité Directeur de l'initiative Coalition pour le développement de la Riziculture en Afrique (CARD) et à l'ensemble des parties prenantes de ladite chaine de valeur dont les représentants ont participé avec beaucoup d'engouement à l'élaboration de la présente stratégie

.

INTRODUCTION

À l'échelle mondiale, le riz est l'une des principales denrées de base pour l'alimentation humaine et la troisième céréale après le blé et le maïs. Il est cultivé aujourd'hui dans plus d'une centaine de pays avec une production en progression constante qui a atteint 519,3 millions de tonnes en 2021 d'après la FAO. Le Département (Ministère) américain de l'Agriculture (USDA) estime qu'en 2021/2022, les exportations mondiales de riz devraient tourner autour de 51 millions de tonnes, ce qui fait du marché mondial du riz un marché de gestion des excédents.

Au niveau africain, en dépit des importantes potentialités de production et des efforts jusque-là consentis par les Etats d'Afrique et des partenaires au développement dont la CARD étant l'un des acteurs principaux des stratégies de développement de la riziculture qui sous-tend les politiques et les efforts des pays africains par rapport à la production du riz à grande échelle. L'écart entre les besoins en consommation de riz et la production domestique ne cesse de s'élargir. Cet écart est notamment dû à l'urbanisation rapide et à la croissance de la population. Trois pays africains dont ; le Nigéria (2,2 millions de tonnes), la Cote d'Ivoire (1,4 millions de tonnes) et le Sénégal (1,1 millions de tonnes) figurent régulièrement parmi les cinq premiers pays importateurs au Monde, illustrant ainsi la dépendance des marchés africains aux principaux pays exportateurs de riz asiatiques que sont la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan, la Chine et le Vietnam.

Au cours de la Conférence de la FAO à Rome en Juin 2013, et de la Conférence Ministérielle du TICAD V au Cameroun en 2014, les Chefs d'Etats et les Ministres africains de l'Agriculture ont mis l'accent sur le besoin de mobiliser l'appui nécessaire pour augmenter la production et la productivité du riz.

Au Cameroun, l'écart entre la demande et l'offre continue de se creuser, et le pays se voit dans l'obligation d'importer d'importantes quantités de riz pour satisfaire les besoins de consommation. Les crises sanitaires et du commerce international offrent à l'agriculture vivrière nationale et singulièrement à la riziculture, des opportunités pour se développer. C'est pourquoi, le gouvernement a pris l'option de promouvoir une politique d'import/substitution autour de la mobilisation des facteurs de production essentiels dont les semences et les engrais auxquels s'ajoute celle des services de conseils et de vulgarisation/recherche agricole.

Pour renverser la tendance, le Cameroun entend continuer de mettre à profit l'appui renouvelé de plusieurs institutions internationales, comme celles faisant partie de l'Initiative de la CARD¹ dont il est

Mis en forme : Français (Sénégal)

La Coalition Pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD), un groupe consultatif pour le développement du riz en Afrique, dans le cadre de sa deuxième phase (2019-2030), s'est engagée à appuyer 32 pays producteurs de riz en Afrique pour l'élaboration de leurs Stratégies Nationale de Développement de la Riziculture(SNDR) selon l'approche filière. L'objectif étant de doubler la production globale de riz sur le continent. L'un des principaux axes consiste à renforcer la résilience de la production et de l'offre locale de riz contre les chocs aussi bien d'ordre climatique que commercial.

membre depuis le début en 2008. Une telle dynamique est parfaitement en phase avec la SDSR/PNIA 20/30 qui, pour la réalisation de ses objectifs spécifiques, met l'accent sur (i) l'accroissement durable des productions agroalimentaires, (ii) le renforcement de la résilience des systèmes de production et (iii) la gestion durable des ressources naturelles. S'agissant du riz, la stratégie sectorielle vise l'augmentation de la productivité du riz paddy de 2,5 T/ha à 5T/ha ainsi que l'accroissement des superficies rizicoles irriguées/bas-fonds de 50 000 ha aménagés/réhabilités pour être exploités en double culture, et 30 000 ha de riz pluvial en vue d'atteindre l'objectif de production nationale de riz aux horizons 2025 et 2030.

Le Cameroun est reconnu comme étant le grenier alimentaire de la sous-région où il exporte des produits alimentaires. La politique d'import substitution vise à ramener à 5% le niveau de dépendance des importations pour couvrir les besoins locaux de consommation. S'agissant de la production locale de riz il est estimé que 2/3 de la production des bassins de production que sont la zone d'encadrement de la SEMRY dans la région de l'Extrême Nord et celui de l'UNVDA dans la région du Nord-Ouest sont exportés sous-forme de riz paddy dans la sous-région.

Avec l'avènement de la ZLECAF, et l'engagement de MALABO relatif à l'accroissement de 30% des échanges inter-régionaux de produits agricoles entre 2014 et 2025, il est envisagé de cibler une production de 120% de couverture des seuls besoins de consommation nationale en riz paddy. Déjà en 2018, l'étude menée par AFRICARICE dans le cadre de l'Initiative pour une autosuffisance de la production du riz en Afrique concluait qu'un tel résultat pouvait être atteint par le Cameroun en 2025. En raison de la survenue des différentes crises évoquées plus haut, l'atteinte de cet objectif a été reporté à 2030 dans la Stratégie de développement du secteur rural et le Plan National d'investissement 2020-2030.

Le présent document de stratégie de développement de la filière riz (SDR²) propose une démarche claire et prospective de développement à long terme de la filière. Sa formulation prend en compte les acquis et les potentialités de la filière, les initiatives en cours et en préparation et les pistes d'actions énoncées en conseil de cabinet par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural pour relancer la production nationale de riz à court et moyen termes.

Après avoir présenté le diagnostic de la filière, il décline dans un cadre stratégique, logique et cohérent, les options retenues pour le développement de la filière. Les interventions sont organisées en axes, actions et activités devant aider à améliorer le fonctionnement de chaque segment de la filière. Les tâches évoquées feront dans les notes conceptuelles à élaborer ultérieurement.

Commenté [H1]: Revoir les 120%

² En raison de la dénomination du document national de stratégie en vigueur (SND30), le Ministère en charge de la planification décourage l'usage de l'adjectif national dans les titres des documents à périmètre sectoriel ; d'où la suggestion de désignation « SDR 2022-2030 » en lieu et place de « SNDR II ».

La démarche suivie lors de l'élaboration de ce document stratégique s'efforce de concilier à la fois les directives contenues dans le Guide méthodologique de planification stratégique au Cameroun proposé par le MINEPAT et celle édictée par le Secrétariat de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique pour l'élaboration des stratégies nationales de développement de la riziculture par les Etats africains adhérant à cette initiative (CARD initiative). Ces orientations préconisent de conduire la formulation du document de stratégie suivant les phases ci-après : (i) les travaux préparatoires ; (ii) l'état des lieux et le diagnostic ; (iii) la formulation des choix stratégiques ; (iv) la formulation des plans d'actions prioritaires ; (v) l'élaboration du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation ; (vi) l'estimation des coûts et financement de la stratégie.

A cet effet, la formulation de la SNDR 2022-2030 s'est faite sous le lead du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) suivant un processus participatif qui a impliqué une task force nationale mise en place dès la décision gouvernementale d'adhésion à la CARD en 2008, les représentants des administrations sectorielles tels que le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT), le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE), le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) et le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) etc... mais également, l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), l'Institut National de la Statistique (INS), le secteur privé, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Organisations de la Société Civile (OSC) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

du canevas d'élaboration de la stratégie Subséquemment, les retraites organisées dans le cadre des deuxième, troisième et quatrième semaines de travail respectivement en octobre 2018, septembre 2019 et mars 2020 ont permis d'avancer dans la formulation de la stratégie selon le principe de subsidiarité. En raison des restrictions de déplacements dues à la COVID 19, il n'avait pas été possible au Secrétariat de la CARD d'accompagner étroitement la Task force nationale, elle-même astreinte au respect de la suspension des réunions, le processus d'élaboration de la SDR a marqué un temps d'arrêt. Il sera relancé avec l'atelier de relecture regroupant une trentaine de participants en septembre 2022. Cet atelier a été

Une première semaine de travail facilitée par un expert de la CARD a permis en juillet 2018, le partage

l'occasion pour les participants de prendre connaissance du draft produit par la Task Force et d'identifier les points de faiblesse à améliorer.

Préalablement à la diffusion d'une version améliorée auprès des partenaires (au premier rang desquels, le Secrétariat de la CARD) pour observations avant sa validation, une équipe restreinte, autour du Point Focal national, s'est chargée de la prise en compte des amendements au courant du mois d'octobre 2022.

Commenté [H2]: Pour vérification

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE II

01/01/202

L'étape suivante a été la validation de la stratégie dans le cadre d'un atelier facilité par un expert de la CARD. Cette validation sera suivie par l'élaboration des notes conceptuelles à proposer au financement par différents guichets dont celui du budget national et ceux des partenaires au développement.

L'horizon de 08 ans (2022-2030) choisi dans cette stratégie correspond à l'échéance de la Stratégie sectorielle (SDSR/PNIA 2020-2030) qui est elle-même alignée à la deuxième phase de planification (SND 30) de la vision d'émergence du Cameroun (2035). Ainsi, le document de Stratégie s'articule autour des 5 chapitres suivants :

Le Chapitre 1 qui présente la Revue nationale de la filière Riz et dresse l'Etat des lieux et le diagnostic;

- ❖ Le Chapitre 2 qui rappelle les Orientations stratégiques de la SDR 2022-2030 ;
- ❖ Le Chapitre 3 qui présente le Plan d'actions prioritaires de la SDR 2022-2030 ;
- ❖ Le Chapitre 4 qui propose un dispositif de gouvernance et de suivi de la mise en œuvre ;
- Le Chapitre 5 qui présente une estimation des Coûts pour son financement.

Commenté [H3]: Se rassurer de la facilitation par la CARD

Commenté [H4]: Harmoniser SDR ou SNDR

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICUI TURE I

01/01/202

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE RIZ AU CAMEROUN

Bilan de la SNDR 2008-2018

Validée en 2009, la SNDR I avait pour objectif principal de porter la production nationale à 627 250 tonnes de riz blanchi en 2018. Pour y arriver, les interventions projetées portaient sur les segments suivants : (i) accès aux intrants (semences, engrais, pesticides etc.), (ii) soutien aux aménagements agricoles, (iii) accès aux équipements agricoles, (iv) vulgarisation et dissémination des résultats de recherche, (v) renforcement des capacités, (vi) accès au financement, (vii) soutien aux opérations post-récoltes et à la commercialisation.

Au terme de la période prévue pour sa mise en œuvre, plusieurs avancées ont été observées dans la filière, malgré une mobilisation largement en dessous du montant des ressources financières identifiées comme étant nécessaires. Ces améliorations ont été obtenues dans le cadre de quelques projets notamment: (i) la relance des activités au sein des sociétés étatiques rizicoles (SEMRY et UNVDA), (ii) l'aménagement de certains bassins rizicoles, (iii) le renforcement des capacités des agriculteurs dans la production rizicole, (iv) l'introduction de technologies telles que des variétés améliorées, (v) la mise à la disposition des acteurs de la filière de petits équipements agricoles pour le riz (sarcleur, moissonneuse, batteuse, motoculteurs, etc.), (vi) l'émergence de nouveaux bassins de production de riz, (vii) la réhabilitation des infrastructures et équipements agricoles existants dans les grands bassins rizicoles, (viii) l'appui à la structuration/organisation et professionnalisation des acteurs, (ix) le soutien à la transformation et la valorisation des produits dérivés et la commercialisation du riz.

Situation de l'offre

Le riz figure parmi les produits identifiés comme prioritaires pour opérationnaliser les mesures visant à réduire le déficit de la balance commerciale courante. La production nationale de riz était estimée à 327 000 tonnes de paddy en 2018, bien en deçà de l'objectif initial de 627 250 tonnes. La production aura toutefois connu une augmentation appréciable puisqu'elle était estimée à 100 000 tonnes en 2008. Cette production provient de plusieurs bassins de production sous différents types d'écologies (irrigué, pluvial de bas-fonds et pluvial de plateau). Les bassins sont disséminés sur l'ensemble du territoire et les plus importants sont situés dans les Régions de l'Extrême Nord, du Nord, du Nord-Ouest et dans une certaine mesure, l'Ouest et le Centre. La superficie totale aménagée destinée à la culture du riz est estimée à 33 000 ha dont 16 000 ha exploités partiellement en double cultures.

Les acteurs institutionnels du secteur sont des entreprises publiques telles que la SEMRY et l'UNVDA; les projets (PADFA 2, PDRM 2, AIVDP, F-PRIAC, PRODERIP, Projet de Développement de la Chaine de Valeur Riz, VIVA LOGONE, VIVA BENOUE etc.) auxquelles on associe quelques moyens producteurs et des petits producteurs peu ou pas organisés.

En 2019, la production était estimée à 334 275,4 tonnes, représentant 27,2% des importations de la même année (905 107³ tonnes).

Les importations du riz par le Cameroun proviennent en totalité de l'Asie (99,8%), principalement de la Thaïlande (85%), de l'Inde (7%) et la Myanmar (2%). Les fortes quantités de riz importées, que l'on enregistre depuis 2010, font suite à la mise en application des mesures de politiques économiques prises en 2008 visant à bonifier les droits et taxes de douane à l'importation de certains produits de première nécessité, dont le riz. Si cette mesure a permis de juguler la crise sociale de 2008, l'accroissement des importations qu'elle a généré a certainement contribué à ralentir le développement de la filière locale de riz, notamment ses aspects production, transformation et recherche. La production locale est projetée à 450 000 tonnes en 2025 et 750 000 tonnes en 2030.

Situation de la demande

Le riz fait partie des aliments de base des populations rurales et urbaines du Cameroun. La demande étant étroitement liée à la croissance démographique de la population et au taux d'urbanisation. L'indice de consommation du riz par habitant est d'environ (25kg/hbt/an) et le pays a vu sa demande nationale s'accroître réqulièrement pour se situer actuellement aux alentours de 600 000 tonnes.

Le riz représente près du quart de la facture totale des importations de produits alimentaires. Ainsi, une hausse des volumes importés du riz sur le marché mondial ne ferait qu'accroître la sortie de devises destinées à l'acquisition de ce produit de grande consommation pour les ménages. Selon les statistiques officielles du Ministère du Commerce en 2017, le Cameroun a dépensé environ 184 milliards de FCFA pour importer 728 500 tonnes de riz.

Tableau 1: Estimation prévisionnelle de la demande et de l'offre en riz

	Unité	2022	2025	2030
Population	Habitant	27 543 748	29 339 077	32 979 647
Consommateurs (90%)	Tête	24 789 373	26 405 169	29681682
Consommation par tête	Kg	25	25,5	26
Demande totale (1)	Tonne	620 000	673 000	772 0004
Offre (2)	Tonne	248 500	450 000	750 000
Gap $(3) = (2)-(1)$	Tonne	- 371 500	- 223 000	- 22 000

Source : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et Calculs

3 Les quantités de riz importées se sont accrues, impulsées par la demande intérieure et par les marchés des pays voisins et du Nigéria et du Tchad en particulier, vers lesquels sont réexportés frauduleusement par voie terrestre, des quantités importantes de riz. **Commenté [SD5]:** Préciser si c'est du du riz blanc car étant ici comparé avec les importations qui sont en principe du riz blanc.

Commenté [H6]: Chiffre de production DRADER : 292 531 tonnes de riz paddy

⁴ Le Cadre de résultat de la SDSR/PNIA prévoie une dépendance de la consommation nationale du riz vis à vis des importations de 5%. Le taux calculé d'autosuffisance est de 97% auquel il faudrait ajouter les exportations de riz local vers les pays voisins.

Organisation de la filière

Les acteurs institutionnels

⇒ Les départements ministériels

Les principaux ministères interférant dans la filière riz sont :

- le ministère en charge de l'agriculture et du développement rural (MINADER) responsable des programmes gouvernementaux en matière d'agriculture ;
- le ministère en charge du commerce (MINCOMMERCE) responsable de la politique commerciale (taxes et droits de douane etc.);
- le ministère en charge de l'économie (MINEPAT) responsable de la réalisation des grands aménagements hydro agricoles au titre de l'aménagement du territoire;
- le ministère en charge des finances (MINFI) responsable à travers la politique fiscale et douanière, des incitations susceptibles d'intéresser le secteur privé dans l'activité rizicole.

⇒ Les Sociétés Sous tutelle et les Projets, Programmes :

Les Sociétés Sous tutelle et les principaux Projets et Programmes intervenant dans la filière riz sont :

- la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de YAGOUA (SEMRY) dans la Région de l'Extrême-Nord dont le potentiel de 23 000 ha aménagés et cultivable en double culture n'est valorisé qu'à hauteur de 10 000 ha avec des rendements de l'ordre de 5t/ha de paddy;
- la Upper Nun Valley Development Authority (UNVDA) qui dans la Région du Nord-Ouest, et sur un potentiel de l'ordre de 15 000 ha, met annuellement en culture 3000 ha avec des rendements de l'ordre de 4t/ha;
- la Ferme pilote de riziculture irriguée d'Avangane, (FPRIA-C) dont la quarantaine d'hectare sous irrigation et les infrastructures de formation se prêtent à une production intensive de semences de riz et au renforcement de capacités des producteurs aux bonnes pratiques rizicoles dans la Région du Centre;
- le Projet d'appui au développement des filières agricoles, Phase II (PADFA II) qui appuie la production semencière, la production du paddy, la transformation et la mise en marché dans les Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest;
- le Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale (PRODERIP) en charge de la purification variétale dans la zone UNVDA, de la formation des formateurs et de la petite mécanisation dans les Régions du Centre, du Sud, de l'Est et du Nord-Ouest

- le Projet de développement rural du Mont Mbappit, Phase II (PDRM II) en charge de l'aménagement des périmètres irrigués, de la transformation et de la mise en marché dans le Département du Noun, Région de l'Ouest;
- le Projet de développement de la chaine de valeur du riz en charge de la modernisation dans la Région du Nord-Ouest;
- le Projet d'aménagement et de valorisation des investissements de la vallée de la Bénoué (Viva Bénoué) en charge de l'aménagement des périmètres irrigués, de la transformation et de la mise en marché dans la Région du Nord;
- le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements dans la vallée du Logone (VIVA Logone) en charge de l'aménagement des périmètres irrigués, de la transformation et de la mise en marché dans la Région de l'Extrême-Nord;
- Agricultural Infrastructure and Value Chain Development Project of the South West Region (AIVDP) en charge de l'aménagement des périmètres irrigués, de la transformation et de la mise en marché dans la Région du Sud-Ouest;

⇒ Le Système National de Recherche Agricole

Il comprend essentiellement pour ce qui concerne la filière riz :

- L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) qui entretient des relations étroites avec le Centre du riz pour l'Afrique (AFRICARICE);
- les universités dotées de facultés d'agronomie et/ou de facultés de sciences ;
- les différentes agences et initiatives de coopération internationales (Japon, Corée, Egypte, Brésil...).

⇒ Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Les principaux Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans la filière riz sont :

- l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qui a porté le projet
 « Partnership for Sustainable Rice Systems Development in Sub-Saharan Africa »;
- le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) qui cofinance le projet PADFA II avec le Gouvernement ;
- la Banque Islamique de Développement (BID) qui finance l'AIVDP;
- l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ; qui met en œuvre le Project de coopération technique de développement de la Riziculture irriquée et pluviale (PRODERIP) ;
- la coopération Coréenne (Agence Coréenne de Coopération Internationale : KOICA et l'Initiative de Coopération Corée-Afrique en matière d'agriculture : KAFACI) qui a aidé à mettre en place le projet F-PPRIAC et a financé les essais d'adaptation de plusieurs variétés de riz;

- la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le PARPAC dans le financement de l'acquisition des semences de riz, engrais, dispositif d'appui conseil et vulgarisation et mesures de résilience;
- la Banque Mondiale (BM) qui finance les projets VIVA Bénoué et VIVA Logone.

Les acteurs directs

Tout au long de la chaîne de valeur, on peut distinguer :

⇒ Les producteurs

Sous toutes les formes d'écologie, les riziculteurs sont essentiellement des petits producteurs dont la taille de l'exploitation pour le ménage agricole est d'environ 0, 5 ha en riziculture irriguée et moins de 1 ha en riziculture pluviale. Il est estimé qu'environ 100 000 ménages agricoles au Cameroun s'impliquent dans la riziculture.

⇒ Les importateurs

On considère de manière générale comme importateur, toute personne morale ayant reçu une autorisation du Ministre en charge du Commerce pour l'importation du riz. En 2019, 905 107⁵ tonnes de riz ont été importés par 10 importateurs agrées dont les plus importants sont SONAM Cameroun (226 816 tonnes), OLAM CAM SA (178 690 tonnes) et AGRIEX Cameroon Sarl (157 128 tonnes).

⇒ Les transformateurs

Un transformateur est défini comme étant une personne ou entreprise impliquée dans la transformation du riz paddy en riz consommable et/ou produits dérivés de cette spéculation. Les transformateurs sont principalement les grandes structures étatiques productrices à l'instar de la SEMRY. Toutefois, on observe déjà quelques petites structures et petits producteurs se lançant dans la transformation bien que cela étant encore assez traditionnels. La SDR entend réduire à sa plus simple expression, l'extraversion de la filière qui voit l'essentiel du riz exporté sous forme de paddy pour être transformé dans les pays voisins.

⇒ Distributeurs/commerçants

Les distributeurs sont des acteurs de la chaine en charge de la commercialisation du riz et de ses dérivés au niveau des consommateurs. Autant ce maillon est bien structuré en grossistes, semi-grossistes et détaillants pour ce qui est de la distribution de riz importés qui peut être acheté jusqu'à la moindre échoppe de quartier, autant il est peu articulé pour ce qui est de la distribution du riz local. Différentes marques et appellations de riz local sont rencontrées, parfois à l'occasion des foires et salons agricoles

⁵ En raison de l'appartenance du Cameroun à l'espace économique commun de la CMAC, il est établi qu'une bonne partie du riz importé à destination du Cameroun était réexporté vers les autres pays qui n'avaient pas suspendus les droits de douanes sur ce produit.

régionaux, dans les rayons des hypermarchés, supermarchés et marchés fixes, périodiques et saisonniers. Elles n'ont pas fait l'objet à date d'un dénombrement.

De manière spécifique, le schéma de distribution du riz local tournait essentiellement autours des structures paraétatiques rizicoles (UNVDA, SEMRY) jusqu'aux dernières années ou on constate déjà une implication du secteur privé (entreprises, coopératives, individuels).

⇒ Les consommateurs

Il s'agit de toute personne qui assure la consommation finale du riz. Au Cameroun, la variation de consommation nationale de riz varie de 21 à 25kg/habitant/an. Au rang des consommateurs, nous avons les hôtels, les restaurants, les ménages, etc. Sa facilité de cuisson, comparativement aux produits viviers locaux nécessitant une préparation préalable à la cuisson (épluchage, nettoyage...) le rend par ailleurs très populaire auprès des étudiants et autres travailleurs urbains.

Les acteurs indirects

Ils interviennent dans le transport, la fourniture des biens et services... ils comprennent les acteurs institutionnels présentés plus haut ainsi que les fournisseurs de fertilisants et des produits phytosanitaires, les fournisseurs de matériels et équipements agricoles, les petits fabricants de petits matériels agricoles (forgerons locaux), les institutions financières, les prestataires de service de labour...

⇒ Les prestataires des services de labour

Ils se rencontrent surtout dans la zone septentrionale ou le relief et les aménagements fonciers se prêtent à un travail mécanisé du sol. Ils interviennent sur différentes filières et utilisent comme équipements, des motoculteurs et des tracteurs de différentes puissances. Leur rôle est appelé à prendre de l'importance en raison de l'externalisation de la fonction de préparation du sol par les entreprises d'encadrement des grands bassins rizicoles.

⇒ Les établissements financiers

Il s'agit ici essentiellement d'établissements de micro finance. Leur présence dans les bassins de production est appelée à connaître une forte croissance en raison du rôle qui leur est assigné dans les nouvelles procédures d'octroi de subvention aux producteurs. Ceux-ci sont les déclencheurs de l'octroi de la subvention en transférant à partir de leur compte bancaire, vers celui d'un agrodealer, le montant non subventionné de l'intrant qui leur est livré aussitôt sans attendre la quote-part subventionnée qui sera versée par l'Etat.

Principales leçons à tirer dans la mise en œuvre de la SNDR 2008-2018

Le diagnostic de la filière riz fait ressortir des forces qui peuvent être considérées comme des leviers pour son développement. Des opportunités existent également et peuvent stimuler l'émergence de cette filière. Cependant on note toujours des faiblesses et des défis qui peuvent limiter l'atteinte des objectifs.

Analyse Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM)

Par rapport aux principales thématiques que sont : l'accès au financement, la disponibilité de semences de qualité ; la disponibilité de technologies adaptées pour la production et la transformation, les facilités de commercialisation, les résultats de l'analyse se présentent ainsi qu'il suit

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE I

01/01/202

Tableau 2: Analyse des FFOM de la filière riziculture

FORCES	FAIBLESSES					
FINA	ANCEMENT					
- Existence d'un manuel de procédures d'octroi des subventions ;	- Difficultés d'accès aux financements bancaires ;					
- Processus de structuration des différents maillons de la base au	- Faible structuration des acteurs et absence d'interprofession ;					
sommet en cours ;	- Faible taux de bancarisation ;					
- Existence d'un capital d'expériences en matière d'organisation.	- Faible niveau d'éducation financière des producteurs ;					
	- Faible fonctionnalité des organisations des acteurs.					
OPPORTUNITES	MENACES					
- Adoption d'une loi sur les interprofessions et identification de la filière	- Faible fonctionnalité des structures destinées au financement du secteur					
riz parmi celles dont la structuration doit être accompagnée en	agricole ;					
priorité;	- Faible couverture des bassins de production en réseau téléphonique					
- Existence de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive.	nécessaire pour les bons d'achat électroniques					
	- Insécurité dans les zones rurales et les bassins de production.					
FORCES	FAIBLESSES					
	MENCES					
- Existence des variétés de semences adaptées ;	- Faible qualification de la ressource humaine en inspection semencière de riz ;					
- Existence d'un plan national de développement de semences	- Difficulté dans la maintenance de la pureté des variétés de riz.					
agricoles;						
- Existence de la SNDSR ;						
- Inscription des variétés dans le catalogue officiel.						
OPPORTUNITES	MENACES					
- Existence des centres de recherche et des chercheurs qualifiée dotés	- Pureté variétale menacée par la non spécialisation des bassins de					
des compétences orientées vers la filière riz ;	productions/variétés ;					
- Collaboration avec des partenaires techniques (AfricaRise et IRRI) ;	- Faible traçabilité des semences cultivées.					
- Existence d'une politique nationale de semences végétales ;						
- Existence de formations des spécialistes en semences.	FAIDLEOOFO					
FORCES	FAIBLESSES					
PRODUCTION						

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE II

01/01/202

-	Existence d'un potentiel de production (Superficies et technologie);
_	Existence d'un dispositif public d'encadrement technique dans les

- Existence d'un dispositif public d'encadrement technique dans les bassins de production rizicole;
- Existence d'un savoir-faire endogène des acteurs ;
- Existence des structures de recherche sur les technologies de production et de transformation;
- Disponibilité de la petite mécanisation propre à la riziculture (semoirs, moissonneuses batteuses, des désherbeuses et batteuses mécaniques) chez les petits producteurs en particulier;
- Augmentation du nombre de producteurs et de bassins de production (UNDVA, SEMRY, AFRIFOOD, coopératives Nkoteng, Minta).

- Etat de dégradation avancée des infrastructures hydro-agricoles ;
- Insuffisance des aménagements hydro agricoles ;
- Faible taux d'adoption des technologies de production ;
- Insuffisance de la main d'œuvre ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Faible mécanisation des opérations de production et post-récoltes ;
- Caractère atomisée de l'offre du riz pluvial de plateau :
- Absence de cartographie détaillée de la fertilité des sols ;
- Coût élevé des opérations d'aménagement et de désenclavement des bassins de production rizicoles.

OPPORTUNITES

Demande en augmentation croissante ;

MENACES

- Insécurité foncière :
- Crise sécuritaire (NOSO et Boko haram);
- Forte récurrence et intensité des effets négatifs des changements climatiques;
- Pression parasitaires et prolifération des ennemies du riz.

FORCES

FAIBLESSES

TRANSFORMATION

- Existence d'une capacité de transformation artisanale, semiindustrielle et industrielle ;
- Existence d'un réseau de structures de recherche et de partenaires nationaux et internationaux associés à la promotion de la transformation.
- Faible disponibilité des unités de transformation adaptée ;
- Faible desserte des bassins de productions en électricité ;
- Insuffisance des agents de maintenance qualifiés ;
- Faible niveau de transformation du riz.
- Insuffisance des infrastructures telles que les aires de séchages, les magasins de stockage du paddy et des produits finis ;
- Faible valorisation du riz en sous-produits

OPPORTUNITES

WENAC

- Existence de grandes, moyennes et petites unités de transformation sur le marché ;
- Coût élevé et faible accessibilité à l'énergie ;
 - Faible vulgarisation des techniques de transformation du riz et de ses dérivés;

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE II

01/01/202

 Faible qualité des équipements de transformation; Rareté des pièces de rechanges des unités de production et de transformation; Inexistence des contrats d'approvisionnement entre producteurs et transformateurs.
FAIBLESSES
RCIALISATION
 Forte hétérogénéité du riz local; Faible performance du circuit de distribution de riz; Absence d'une véritable stratégie marketing autour du riz local; Problèmes dans le conditionnement (mélange de variétés de riz) et le packaging du riz; Accroissement des coûts de transport (Mauvaise qualité des routes).
MENACES
 Forte concurrence du riz importé; Mauvais état des infrastructures routières.

Source : MINADER

Commenté [SD7]: Merci spécifier la question de la compétitivité. Si compétitivité, alors ce serait une force et si non compétitivité, cela relèverait en conséquence d'une faiblesse.

Commenté [SD8]: Il faudra spécifier le pourquoi de cette forte concurrence du riz importé. Ce pourquoi permettrait de proposer dans la stratégie des mesures pour rendre le riz local plus compétitif

Lecons tirées de la mise en œuvre de la SNDR 1

La SNDR I a été rédigée dans un contexte marqué par l'urgence de l'augmentation de la production rizicole pour parer à la demande de riz à la suite de la crise alimentaire de 2008. Cependant la stratégie n'a pas permis d'atteindre l'objectif qui était de doubler la production sur la période 2009–2019. En effet, sur cette période, la production est arrivée à 334 275,4 tonnes soit 58,1% de l'objectif. Ce résultat s'expliquerait par des lacunes sur plusieurs leviers supports de la stratégie, en l'occurrence, le cadre réglementaire, la coordination des interventions, l'environnement de production, la mécanisation, la compétitivité des produits et le mécanisme de suivi/évaluation. Ainsi plusieurs leçons sont tirées pour chacun de ces éléments.

• Leçon en rapport avec l'accès au financement

Au niveau macroéconomique, un certain nombre de partenaires se sont montrés disposés à financer les activités prévues dans la SNDR I. Les contraintes inhérentes à la gestion de la dette publique du pays n'ont pas permis le financement par le biais d'emprunts extérieurs, d'un certain nombre de projets. C'est le cas du Projet de Développement des Infrastructures Rurales proposé au financement de la JICA au profit du bassin rizicole de l'UNVDA.

- Leçon en rapport avec l'approvisionnement en semences de qualité
- Leçon en rapport avec la production et les opérations post-récolte La production du paddy :
 - Malgré l'engouement de certains producteurs à l'adoption de la riziculture de plateau, son intégration dans les systèmes de cultures se heurte à des contraintes importantes (respect strict des calendriers agricoles, besoin important de main d'œuvre, forte pression des ravageurs, sensibilité aux changements climatiques etc.);
 - En riziculture pluviale de bas-fonds, la question du statut des terres aménagées reste à clarifier ;
 - En riziculture irriguée, la gestion optimale souffre de l'inorganisation des producteurs et de la faible maintenance des canaux de distribution, une faible utilisation des aménagements hydro agricoles existants, des coûts d'entretien des systèmes existants très élevés, une faible qualification des entreprises locales en charge des opérations d'aménagement des terrains hydro agricoles.

La production du riz marchand :

 La production de plusieurs variétés de riz dans les mêmes périmètres se traduit par des rendements médiocres (taux de brisures élevé etc.) au décorticage en raison des difficultés de calibrage des décortiqueuses. Commenté [H9]: Mentionner le Problème réel

- L'hétérogénéité du riz qui est une conséquence des mauvaises pratiques agricoles et des mélanges de variétés;
- Quelques unités de transformation ont vu le jour dans les nouveaux bassins émergents, toutefois, leur insuffisance se traduit par la pénibilité dû au transport que subit souvent le paddy vers des localités voisines pour être décortiqué, cela impactant ainsi sur le coût final du riz commercialisé.

• Leçon en rapport avec la commercialisation

Malgré un engouement certain des consommateurs pour le riz local, la commercialisation de ce dernier reste freinée par la faible qualité du packaging, le prix peu compétitif, la qualité et l'irrégularité sur le marché (voir le point ci-dessous relatif à la compétitivité).

Principaux défis à relever

De ce qui précède, il apparait que la mise en œuvre de la SNDR I a permis d'enregistrer quelques avancées dans le développement de la riziculture. Toutefois, plusieurs contraintes continuent de freiner le développement de cette filière. Il est donc essentiel de se pencher sur les défis que rencontre la filière rizicole camerounaise dans la perspective de les lever pour un meilleur essor de la SDR 2022-2030.

• Défis liés à la production

En ce qui concerne la production, les défis sont : la vulgarisation à l'échelle nationale des bonnes pratiques culturales, l'exploration des solutions alternatives pour la lutte contre les dégâts des oiseaux, la planification plus équilibrée de la valorisation des différentes écologies dans le souci d'une plus grande résilience des systèmes de production, la clarification du statut des terres aménagées en bas-fonds.

• Défis liés à la transformation

L'industrialisation de la filière apparait comme une opportunité pour l'insertion du secteur privé. Ceci à travers la promotion d'une mécanisation adaptée le long de la chaine de valeur riz.

Défis liés à la compétitivité de la filière

L'enjeu ici est de mettre à la disponibilité des consommateurs un riz de qualité à des prix comparables au riz importé.

Défis liés au renforcement des capacités des acteurs

Pour chaque maillon de la chaine de valeur, les principaux défis sont d'assurer le transfert des compétences requises aux acteurs de ces maillons et d'accompagner les acteurs à la valorisation desdites compétences dans leurs opérations quotidiennes.

Commenté [SD10]: Il est important de noter que les principaux déterminants de la compétitivité sont en plus du prix: (a) la qualité, (b) la maîtrise des coûts de production, (c) l'augmentation de la productivité, (d) la stabilité des approvisionnements, (e) la présentation physique du produit (emballage et étiquetage) et (f) les avantages intrinsèques du riz local comme ses caractéristiques organoleptiques.

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE I

01/01/202

CHAPITRE II : ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA SDR 2022 – 2030

Fondements politiques et stratégiques

Pour lever les contraintes identifiées dans le bilan de mise en œuvre de la SNDR I, les options stratégiques adoptées ici sont alignées sur les documents de planification de niveau supérieur (Vision 2035 ; SND 30 ; SDSR/PNIA 2020-2030 et Plan de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation) et les engagements internationaux pris par le Cameroun (PDDAA et Initiative CARD).

Le document de Vision 2035

La Vision 2035 est de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Plus spécifiquement, il s'agit de : (i) Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) Devenir un pays à revenu intermédiaire ; et (iii) Atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé ; (iv) Renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale. Cette Vision qui est déclinée en Stratégies Nationales de Développement est mise en œuvre depuis 2010 et constitue le cadre d'orientation en matière de planification du développement du pays. L'orientation que la Vision fixe pour le Secteur Rural est de faire du Cameroun le grenier de l'Afrique Centrale, d'où la nécessité d'opérer une révolution agricole.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)

La SND30 document de mise en œuvre pour la deuxième phase de la vision 2035, ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. Elle doit être comprise comme la consolidation des stratégies sectorielles et constitue de ce fait le centre des priorités nationales.

En ce qui concerne spécifiquement le secteur rural, le Gouvernement entend : moderniser le secteur, accroître sa productivité, créer des emplois et par là améliorer les niveaux de vie et réduire la pauvreté en milieu rural. L'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques va s'appuyer sur : (i) la promotion d'une approche par filière structurée autour des chaines de valeurs agropastorales et halieutiques, tout en tenant compte des spécificités liées aux différentes zones agro écologiques ; (ii) le soutien de l'accès aux intrants ; (iii) la promotion des technologies les plus efficientes ; et (iv) la vulgarisation des résultats de la recherche.

Dans la perspective de la mécanisation agricole, le Gouvernement entend intensifier les actions en faveur de : (i) l'accès à la terre ; (ii) l'accès aux équipements de production ; et (iii) l'amélioration des infrastructures de production en milieu rural.

En matière de renforcement des capacités des acteurs, il est notamment prévu : (i) la promotion de la mise en place dans les principaux bassins de production, des Sociétés Coopératives afin de faciliter

l'accès des producteurs aux intrants, d'améliorer la productivité agricole et le cadre de vie des producteurs ; (ii) la mise en place de systèmes d'information sur l'agriculture et notamment les opportunités de marché, de partenariat et de financement ; (iii) la mise en place d'un système de financement adéquat de l'agriculture.

En cohérence avec le Plan de Développement Industriel (PDI), un certain nombre de filières ont été identifiées comme étant prioritaires. Le riz fait partir de ces filières pour lesquelles il est prévu des plans spécifiques, visant à augmenter leur production et à renforcer leur compétitivité notamment en développant l'aval des chaînes de valeur grâce à l'implantation d'industries de transformation.

La Stratégie Développement du Secteur Rural (SDSR/PNIA) 2020-2030

La SDSR/PNIA 2020-2030 est la déclinaison de la SND30 dans le secteur rural. L'un de ses objectifs est d'accroitre durablement les productions des filières végétales. Un accent sera mis sur le développement d'une agriculture plus intensive et plus durable dans les filières porteuses telle que le Riz.

Ces filières soutiendront d'une part le développement de l'agro-industrie, sources de devises tandis que d'autres soutiendront d'autre part la production vivrière qui concourent à la satisfaction de la demande des ménages en produits alimentaires sur les marchés nationaux et sous régionaux. Concernant le riz, il faut noter que la tendance est déjà à l'exportation (informelle de riz paddy) vers les pays de la sous-région. L'enjeu de la SDR va être de réduire les importations et limiter les exportations au riz marchand. A cet effet, l'objectif de production du riz est fixé à 450 000 tonnes en 2025 et 750 000 tonnes en 2030. Un certain nombre de réformes structurelles dans le secteur, à l'instar des nouvelles modalités d'octroi des subventions aux producteurs, de la coordination des interventions visant le désenclavement des bassins de production orienteront la mise en œuvre de la SDR 2022-2030.

Le Plan de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation

Les effets de la pandémie à COVID 19 sont venus rappeler, la nécessité de réduire la dépendance aux produits importés. La promotion de l'import substitution s'est avérée primordiale. Le riz est l'un des produits de grande consommation sur lequel se focalise le plan de soutien à la relance économique pour amorcer le rééquilibrage progressif de la balance commerciale du Cameroun. Ce plan de soutien porte spécifiquement sur les maillons accès aux intrants (engrais, semences améliorées, etc.) et l'amélioration de l'encadrement des producteurs.

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)

Dans le cadre de la déclaration sur la transformation et la croissance accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et des moyens de subsistance améliorés (déclaration de Malabo 2014), l'engagement n°3 relatif à l'élimination de la faim à l'horizon 2025 vise notamment : (i) au moins le doublement de la productivité (en mettant l'accent sur les intrants, l'irrigation et la mécanisation ; (ii) la réduction des pertes post récoltes au moins de moitié. L'engagement n° pour sa part vise à réduire de moitié la pauvreté grâce à la croissance inclusive et la transformation agricole. ; A cet effet l'établissement et/ou le renforcement des partenariats publics privés inclusifs sera recherché pour les chaines de valeurs prioritaires comme le riz qui ont un fort lien avec les petits producteurs.

La Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD)

La Coalition Pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) est un groupe consultatif pour le développement du riz en Afrique. Le Cameroun y a été admis en 2008. Fort des résultats encourageants obtenus dans la relance de filière, le Pays a de nouveau sollicité son admission dans la seconde phase (2019-2030). La CARD appuie au total 32 pays producteurs de riz en Afrique pour l'élaboration de leurs stratégies de développement du riz. L'une des principales approches consiste à renforcer la résilience de la production et de l'offre locale de riz.

Principes et approches

En cohérence avec ce qui précède, la stratégie pour atteindre les objectifs de la SDR 2022-2030 repose sur les principes et approches suivants :

- ⇒ une approche « Bassins de Production Prioritaires » qui considère un modèle spatial visant à valoriser les ressources naturelles dans le sens d'une production optimale de riz. Ce modèle spatial sera basé, d'une part, sur la priorisation des zones à fort potentiel de production (irrigué et pluvial de bas-fonds) et d'autre part sur la proximité des zones de consommation, des marchés locaux et régionaux. A cet effet, les bassins de production rizicoles prioritaires seront identifiés dans lesquels seront priorisées les interventions.
- ⇒ une approche participative et inclusive : s'assurant de la contribution dynamique de tous les acteurs de la chaine de valeur Riz. La stratégie préconise l'inclusion du genre, la prise en compte des besoins de tous les acteurs et leur participation effective dans sa mise en œuvre.

Commenté [H11]: A rechercher

Commenté [SD12]: Merci mettre ce n°

- ⇒ une forte incitation du Partenariat-Public-Privé (PPP) : La SDR préconise un accroissement fort de l'implication du secteur privé dans la filière Riz au Cameroun. La réalisation des infrastructures structurantes par l'Etat (aménagements hydro-agricoles, désenclavement des bassins de production, approvisionnement en électricité et extension du réseau téléphonique) sera une des mesures incitatives à l'endroit du secteur privé.
- ⇒ l'approche « R I C E » qui prend en considération les aspects de durabilité, d'industrialisation, avec le PPP, de compétitivité du riz local, mais aussi l'autonomisation des acteurs. Cette approche se décline comme suit :
- résilience : qui exprime la stabilité face aux défis actuels (changements climatiques, crises sanitaires et sécuritaires) et l'essor de la croissance démographique;
- industrialisation : pour l'engagement des entreprises dans la production, la transformation, la valeur ajoutée et la commercialisation du riz local ;
- compétitivité : qui améliore la qualité, la quantité, le prix et la valeur du riz local et suppléé à l'importation;
- empowerment ou Autonomisation : qui permet aux parties prenantes concernées (incluant les femmes et les jeunes) de capter équitablement les avantages socio-économiques de la chaine de valeur riz et d'être autonomes en termes d'accessibilité aux services financiers et à la vulgarisation.

Vision

La vision pour le futur de la Riziculture est qu'à « *l'horizon 2030, les besoins nationaux sont couverts* par la production locale et les importations de riz sont devenues résiduelles ».

Objectifs et Axes de la SDR 2022-2030

Objectifs de la SDR 2022-2030

En vue de rendre possible la vision énoncée ci-dessus, l'objectif global (OG) de la stratégie nationale de développement de la riziculture est « d'accroitre substantiellement la production et la compétitivité du riz camerounais afin d'améliorer le solde de la balance commerciale et de booster le développement économique ». Cet objectif global est décliné en quatre Objectifs Spécifiques (OS), à savoir :

- **OS**₁: Accroître durablement la production et la productivité de la filière rizicole ;
- OS₂: Améliorer dans les zones à fort potentiel agricole, les infrastructures et l'accès aux facteurs de production;

- **OS**₃: Renforcer la résilience des systèmes de productions, de la filière rizicole pour faire face aux changements climatiques et aux autres chocs ;
- **OS**₄: Renforcer la Gouvernance et le capital humain des acteurs dans la filière rizicole.

Axes de la SDR 2022-2030

Quatre (04) axes ont été formulés pour la SDR 2022-2030 sur la base des objectifs spécifiques. Ils sont représentés dans la figure suivante :

Figure 1:Axes stratégiques de la SDR 2022-2030

- Accroissement durable_de la production et de la productivité de la filière rizicole

 Amélioration des infrastructures et de l'accès aux facteurs de production dans les zones à fort potentiel rizicole
- Renforcement de la résilience des systèmes de production de la filière rizicole pour faire face aux changements climatiques et autres chocs.
- 4 Amélioration de la gouvernance et du capital humain des acteurs dans la filière.

Source : MINADER

Cadre de résultats de la SDR 2022 - 2030



01/01/202

CHAPITRE III: PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES

Objectifs quantitatifs

Objectifs de production de riz

Le tableau 3 présente l'évolution prévisionnelle de la production entre 2022 et 2030 avec les engagements actuels.

Tableau 3:récapitulatif des projections de productions et des besoins de consommation

Estimation de la production	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Production riz paddy (en tonne)	450 000	545 000	643 000	729 000	815 000	900 000	986 000	1 100 000
Production riz blanc (en tonne)	315 500	382 500	450 000	510 000	570 000	630 000	690 000	750 000
Besoin de consommation (tonne)	637 000	655 000	673 000	693 000	714 000	732 000	753 000	772 000
Taux d'autosuffisance (%)	49	58	67	73	79	86	91	97

Source: calculs, Task-Force SDR 2022-2030

<u>Tableau 4:Projections de la contribution par écologie dans la production de riz blanchi pour les</u>
engagements en cours ou actés

Désignations	Unités	2022	2025	2030
Population *		27 543 748	29 339 077	32 979 647
Besoins par habt (kg/hbt/an)	kg	25	25,5	26
	Riz blanchi (tonnes)	620 000	673 000	772 000
Besoins	Equivalent riz paddy à produire (tonnes)	885 700	961 430	1 102 860
	S (ha)	120 000	120 000	30 000
Pluvial de plateau	Rdt (t/ha)	1,5	2	2,5
	Production	180 000	240 000	75 000
	S (ha)	10 000	15 000	20 000
Pluvial de Bas-Fonds	Rdt (t/ha)	4	4,5	4,5
	Production	40 000	67 500	90 000
	S (ha)	18 000	20 000	50 000
	S dc (ha)	9 000	15 000	40 000
Irrigué	ST (ha)	27 000	35 000	80 000
	Rendt (t/ha)	5	5.5	6
	Production	135 000	192 500	480 000
Production projetée de riz blanchi (tonnes)	Tonnes	248 500	350 000	450 500
GAP			-100 000	-299 500

Source: Calculs de la task-force SDR 2022-2030

Objectifs de production de semences

Sur la base des surfaces à emblaver pour atteindre les objectifs de production fixés par la SDR 2022-2030 d'une part, et des ratios de semences qui correspondent aux objectifs d'accroissement de rendement retenus d'autre part, les objectifs de production de semences sont donnés dans le tableau x en annexe).

Axe n°1 : Accroissement durable de la production et de la productivité

Cet axe stratégique sera développé à travers les actions suivantes :

- ⇒ Action 1.1 : Amélioration de l'accès aux semences ;
- ⇒ Action 1.2 : Appui à l'amélioration de la production ;
- ⇒ Action 1.3 : Contrôle Qualité et Assurance.

Action 1.1 : Amélioration de l'accès aux semences

L'insuffisance des semences de bonne qualité du riz pour les différents types d'écologie reste un problème important. La résolution de ce problème sera recherchée à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

- Activité 1.1.1. : Maintenance des ressources génétiques ;
- Activité 1.1.2. : Production et distribution des semences de qualité ;
- Activité 1.1.3. : Contrôle permanent de la qualité.

Activité 1.1 : Maintenance des ressources génétiques

Par le biais de différentes coopérations scientifiques, il est estimé que le Cameroun dispose d'un potentiel génétique de près de 150 accessions de riz en maintenance et d'une cinquantaine de variétés effectivement cultivées (RICESTAT Cameroun, 2011).

Les activités de maintenance et de gestion de la ressource génétique sont affectées d'une part par l'insuffisance du personnel qualifié dans les centres de recherche, de financement pour les travaux de maintenance des variétés de riz et d'infrastructures de conservation de semences souches et d'autre part, le fonctionnement irrégulier du CONSOV.

Pour y remédier la stratégie entend :

- Poursuivre les essais d'adaptation, la caractérisation, l'inscription au catalogue préalablement à leur vulgarisation;
- Doter les structures en charge de la maintenance des ressources génétiques de ressources financières et humaines nécessaires à leur fonctionnement;
- Investir dans le renforcement des capacités humaines ;
- Promouvoir par la création et la maintenance des nouvelles variétés adaptées aux variations climatiques et/ou répondant aux besoins des différentes catégories des consommateurs.

Activité 1.2. : Production et distribution des semences de qualité

Les interventions ont permis d'augmenter considérablement l'utilisation des semences certifiées à un niveau estimé à 25% en 2014 (SNDSR, 2015). La non- rentabilité de l'activité semencière contribue à décourager les multiplicateurs semenciers privés de riz. D'autres contraintes majeures du sous-secteur semences riz comprennent : (i) le chevauchement des rôles des acteurs (recherche, secteur semencier privé etc.), (ii) la faible capacité d'offre de semences de pré-base et de base, (iii) l'insuffisance d'information sur les marchés, (iv) le circuit de commercialisation peu organisé.

Face à cette situation, la SDR entend :

- Spécialiser pour chacun des pôles rizicoles, les variétés les plus indiquées ;
- Promouvoir l'utilisation des semences améliorées dans tous les bassins rizicoles ;
- Soutenir la production des semences de pré-base et de base pour les variétés adoptées ;
- Accompagner la structuration et l'organisation du circuit de commercialisation des semences.

Tenant compte des superficies à mobiliser pour la production des semences de base et de pré-base projetée, la SDR entend promouvoir l'émergence de 03 centres d'excellence de production de semences présentant un minimum d'infrastructures de production irriguée, de contrôle qualité, de formation et d'usinage du riz, notamment FPRIAC, UNVDA et SEMRY.

Activité 1.3. : Contrôle permanent de la qualité

L'absence du catalogue descriptif des variétés cultivées, le circuit de commercialisation peu organisé et la faible collaboration entre les acteurs et les services en charge du contrôle handicapent le processus de contrôle et de certification des semences.

Face à toutes ces contraintes, la stratégie entend :

- Promouvoir la mise en place d'une plateforme des acteurs du sous-secteur semences ;
- Poursuivre l'actualisation et la diffusion du catalogue des variétés ;
- Appuyer la mise à jour et la vulgarisation des textes régissant l'activité semencière ;
- Soutenir le fonctionnement des services de contrôle.

Action 1.2 : Appui à l'amélioration de la production

Concernant l'amélioration de la production du riz, les activités devant être mises en œuvre se présentent comme suit :

Activité 1.2.1. : Approvisionnement en engrais ;

Activité 1.2.2. : Protection phytosanitaire et lutte contre les ravageurs ;

Activité 1.2.3. : Appui conseil et vulgarisation ;

Activité 1.2.4. : Accompagnement des moyennes et grandes exploitations agricoles.

Activité 1.2.1. : Approvisionnement en engrais ;

L'indisponibilité, l'accès difficile, le coût élevé et la qualité souvent peu contrôlée des engrais constituent des obstacles à la gestion de la fertilité des sols dans la production du riz. L'atteinte des objectifs de la SDR suppose l'atteinte des rendements ambitieux. Ceux-ci sont tributaires d'une mise en œuvre optimale de la nouvelle politique d'octroi des subventions. (l'annexe xx illustre le mécanisme de subvention).

Activité 1.2.2. : Protection phytosanitaire et lutte contre les ravageurs

Au niveau des champs, les riziculteurs font face à différents types de maladies (pyriculariose, helminthosporiose, chlorose etc...) et de ravageurs (mammifères, oiseaux, insectes etc...) en fonction des stades de croissance et des écologies. Les mauvaises herbes constituent également un grand défi, en raison de la contrainte de main d'œuvre, surtout en riziculture pluviale de plateau où le riz est en concurrence avec d'autres cultures.

Face à cette situation, la SDR entend :

- ⇒ Capitaliser les initiatives de lutte contre les pestes et maladies existantes ;
- ⇒ Promouvoir l'utilisation des techniques intégrées mises en place.

A cet effet, il importe de rappeler que, comme les engrais, les pesticides relèvent de la première catégorie des subventions dont les modalités d'octroi font l'objet d'un texte en vigueur. Les riziculteurs bénéficieront ainsi d'une subvention de l'ordre de 30% du prix des pesticides achetés sur le marché. La subvention des autres catégories (petits équipements, infrastructures communautaires, etc.) bénéficiera également à ces derniers.

Activité 1.2.3. : Appui conseil et vulgarisation

Le système de vulgarisation assure l'interface entre la recherche et les producteurs. Dans le cadre de la SDR, celle-ci se fera de plusieurs manières : (i) les services dédiés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; (ii) les services adhoc dans les projets, programmes et sociétés d'encadrement rizicoles ; (iii) les plateformes digitales mises en place par différents acteurs.

A cet effet, des partenariats seront encouragés au sein des bassins de production entre les établissements de recherche et/ou de formation agricoles et les organisations professionnelles (interprofession, coopératives...) pour l'organisation des modules de formation sur des thématiques telles que : la mécanisation agricole, la gestion de l'eau, les bonnes pratiques culturales, la qualité des produits, l'adaptation aux changements climatiques, etc.

Commenté [SD13]: Quid du niveau de subvention des engrais comme indiqué pour le point suivant sur la protection phytosanitaire et la lutte contre les ravageurs dont le niveau de subvention est de 30%.

Commenté [SD14]: A préciser le numéro de l'annexe.

Activité 1.2.4. : Accompagnement des moyennes et grandes exploitations agricoles

Au niveau des grands périmètres aménagés, les promoteurs des moyennes et grandes exploitations rizicoles bénéficieront de l'accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'affaires. Certains projets en cours offrent :

- A l'intention des producteurs moyens, des guichets simplifiés pour le financement des équipements de petite mécanisation tels que des motoculteurs, décortiqueuses, petits ateliers de machinisme agricole, etc. Le taux de subvention pouvant aller jusqu'à 70 % pour les hommes et 80 % pour les femmes;
- Pour les grands producteurs, des guichets pour le financement des tracteurs, moissonneuses, pulvérisateurs, moulins, ateliers de machinisme agricole, etc. Les taux de financement pour cette catégorie sont de 20 % qui représentent l'apport personnel du bénéficiaire, 30 % représentant le prêt par une banque ou une institution financière et 50 % représentant la subvention du projet.

Axe n°2 : Amélioration des infrastructures et de l'accès aux facteurs de production dans les zones à fort potentiel rizicole

Les interventions sont organisées autour de trois actions essentielles :

- ⇒ Action 1 : Développement, et gestion des infrastructures et ressources de production ;
- ⇒ Action 2 : Appui à la gestion post-récolte et à la commercialisation ;
- ⇒ Action 3 : Appui à l'accès à l'équipement agricole et leur entretien.

Action 2.1. : Développement, gestion des infrastructures et ressources de production

La mise en œuvre de cette action se rapporte aux activités suivantes :

Activité 2.1.1. : Désenclavement des bassins rizicoles ;

Activité 2.1.2. : Formulation d'un plan de valorisation des bassins rizicoles ;

Activité 2.1.3. : Réhabilitation, amélioration et aménagement des périmètres hydroagricoles.

Activité 1 : Désenclavement des bassins rizicoles

Le désenclavement des bassins de production présente un enjeu important pour la compétitivité du riz local. La connexion aussi bien physique que virtuelle entre les bassins de production et les centres de consommation favorisant grandement la commercialisation des intrants et des produits.

Les actions prévues pour lever ces contraintes sont les suivantes :

⇒ La priorisation de l'entretien des routes de desserte des bassins de production à travers la plateforme multi-acteurs de désenclavement au niveau des régions ;

- ⇒ L'ouverture de nouvelles routes de desserte afin de désenclaver les bassins de production rizicole émergents ;
- ⇒ Le plaidoyer pour l'extension des réseaux électrique et téléphonique au niveau des bassins de production.

Activité 2 : Formulation d'un plan de valorisation des bassins de production rizicole

Selon les cas, les atouts des bassins de production pour la riziculture peuvent tenir : au potentiel de terre aménageable, à la proximité des centres de commercialisation, à une pluviométrie favorable et à la disponibilité de la main d'œuvre. Il sera question pour chaque bassin rizicole identifié de valoriser au mieux les atouts disponibles.

Pour ce faire, la SDR entend :

- ⇒ réaliser des monographies dans les bassins rizicoles proposés par des parties prenantes au niveau local en vue de caractériser leur potentiel ;
- ⇒ appuyer la sécurisation des aménagements rizicoles et celles des terres susceptibles d'être aménagées;
- ⇒ planifier de manière équilibrée au niveau des différents bassins, la valorisation des différentes écologies ;
- ⇒ rechercher des alternatives énergétiques adaptées dans les différents bassins de production.

Activité 3 : Réhabilitation, amélioration et aménagement des périmètres hydroagricoles

Un certain nombre de bassins rizicoles anciennement exploités par des entreprises publiques ont fait l'objet d'un arrêt partiel ou total d'exploitation de leurs périmètres aménagés.

La SDR entend implémenter des actions suivantes :

- ⇒ la réhabilitation des anciens périmètres irrigués afin de capitaliser les acquis en matière d'infrastructures ;
- ⇒ l'extension des aménagements sur le potentiel connu mais non valorisé ;
- ⇒ l'aménagement des bas-fonds et le développement de micro -infrastructures d'irrigation ;
- ⇒ la mise en place des mécanismes de gestion durable des périmètres.

Action 2 : Post-récolte et commercialisation du riz

La bonne gestion des opérations post-récolte et la commercialisation est déterminante pour la compétitivité qualité/prix du riz local. La mise en œuvre de cette action se rapporte aux activités suivantes :

Activité 2.2.1 : Appui à la réalisation des opérations post récoltes ;

Activité 2.2.2. : Appui au stockage ;

Activité 2.2.3. : Appui à la transformation Activité 2.2.4. : Appui à la commercialisation.

Activité 2.21 : Appui à la réalisation des opérations post récoltes

Dans cette activité, il s'agit de subventionner l'acquisition de petits équipements tels que les moissonneuses, les batteuses, les bâches de séchage, les vanneuses, les charrettes, les portes-tout, etc.

Activité 2.2.2. : Appui au stockage

Il s'agit ici d'apporter un appui à la construction et équipement des magasins de stockage (balances, humidimètres, chariots, palettes de séchage, etc.)

Activité 2.2.3. : Appui à la transformation

Dans le cadre de cette activité, la SDR soutiendra l'acquisition du petit matériel adapté pour faciliter les opérations. Il s'agit des mini décortiqueuses, des épierreuses, des calibreuses, des couseuses, des ensacheuses, etc. Par ailleurs, les organisations de producteurs seront accompagnées pour le conditionnement des semences de riz et du riz marchand.

Activité 2.2.4. : Appui à la commercialisation

Pour améliorer la commercialisation du riz, la SDR entend soutenir :

- ⇒ l'élaboration d'un plan marketing et de commercialisation ;
- ⇒ le développement et la multiplication des réseaux de distribution et des points de vente des produits ;
- ⇒ l'établissement des liens commerciaux entre les différents maillons de la chaine de valeur riz ;
- ⇒ l'élaboration et la vulgarisation des normes sur le riz ;
- ⇒ le développement des indications géographiques (IG) dans la filière riz et un label écologique ;
- ⇒ la promotion du riz local à travers les réseaux de grande distribution.

AXE n°3: Renforcement de la résilience des systèmes de production de la filière rizicole pour faire face aux changements climatiques et autres chocs.

La production du riz selon les différentes écologies (irrigué, pluvial de bas-fonds et pluvial de plateau) présente une susceptibilité différente par rapport aux changements climatiques. Le riz étant une culture semi aquatique (présentant les besoins en eau importants) ayant des systèmes de production avec maitrise totale ou partielle d'eau permettant d'obtenir des rendements les plus intéressants. Sous réserve des contraintes financières, la SDR entend mettre l'accent sur la valorisation des potentialités dans les écosystèmes irrigués, bas-fonds et plateau.

Action 1 : Formulation d'un Plan Directeur pour la gestion des ressources en terres et en eau

En cohérence avec le schéma national d'aménagement, un plan directeur sera mis en place pour orienter la gestion des ressources en terre et en eau dans les zones propices à la riziculture. Les zones rizicultivables et accessibles sont aujourd'hui répartis dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Centre, du Sud, et du Sud-Ouest.

De manière indicative, les activités à prioriser porteront sur :

Activité 3.1.1. : Gestion des ressources en terres ;

Activité 3.1.2. : Gestion des ressources en eau.

Activité 3.1.1. : Gestion des ressources en terres

La gestion des ressources en terres se fera à travers les tâches suivantes :

- ⇒ l'évaluation des terres disponibles dans les zones rizicoles traditionnelles en abandon ;
- ⇒ le réaménagement du potentiel existant dans les bassins rizicoles abandonnés ;
- ⇒ l'appréciation de l'engouement des producteurs ruraux installés dans les bassins à s'investir dans l'agriculture ;
- ⇒ l'identification des facilités à apporter aux acteurs privés dans les différents maillons de la filière pour chaque zone concernée.

Activité 3.1.2. : Gestion des ressources en eau

La pratique de la riziculture nécessite une réelle maîtrise des eaux. Dans le contexte de forte manifestation de changements climatiques, les aménagements hydro agricoles constituent un paramètre important pour l'atteinte des objectifs de la SDR. Les zones de priorités sont celles qui sont situées dans les zones aménageables avec maîtrise totale de l'eau et celles qui peuvent être aménagées à moindres coûts. Ces zones auront par ailleurs l'avantage de permettre la réalisation de deux campagnes agricoles dans l'année, indépendamment des zones agro-écologiques.

A cet effet, la SDR entend réaliser les opérations suivantes :

- ⇒ évaluation des infrastructures hydro-agricoles existantes en déclinant spécifiquement celles abandonnées et celles non récupérables ;
- ⇒ réhabilitation des infrastructures récupérables (partiellement dégradées) ;
- ⇒ valorisation de l'aval des barrages de retenues d'eau (Mokolo, Lagdo, Lom Pangar, Memeve'ele, Mekim, ...) ainsi que les abords des fleuves et cours d'eau (Sanaga, Benoué...) ;
- ⇒ accompagnement des CTD dans la recherche de financements pour la réalisation des aménagements hydro agricoles;

Action 2 : Renforcement de la résilience des systèmes de production rizicoles

La mise en œuvre de cette action reposera sur les activités suivantes :

Activité 3.4.2.1. : Gestion durable de la fertilité des sols Activité 3.4.2.2. : Utilisation de l'information climatique

Activité 3.4.2.3. : Promotion de la riziculture climato-intelligente

Activité 3.4.2.1. : Gestion durable de la fertilité des sols

Par rapport aux autres cultures, la réalisation des aménagements rizicoles coûte relativement chère. Leur valorisation passe nécessairement par une exploitation intensive (d'où l'idée de double culture). Dans ce contexte, il est important de mettre en avant des mesures de nature à valoriser et à pérenniser l'efficience.

A cet effet la SDR encourage :

- ⇒ l'évaluation de la fertilité du sol dans les bassins potentiels ;
- ⇒ l'utilisation de la fumure organique là où elle est disponible, y compris par la promotion de systèmes de production intégrant la riziculture et l'élevage, notamment la pisciculture.

Activité 3.4.2.2. : Utilisation de l'information climatique

Dans la riziculture de plateau en particulier, il est important de faire coïncider le cycle de la plante avec le régime des précipitations. Dans un contexte où les changements climatiques sont une réalité, la valorisation des données agro-météorologiques produites à fréquence régulière par l'Observatoire National des Changements Climatiques s'avère indispensable.

La SDR entend procéder :

- ⇒ à la mise en place de cadres de concertations multi acteurs sur les questions liées aux changements climatiques au niveau des bassins rizicoles;
- ⇒ à la mise à contribution des radios communautaires dans la diffusion des informations agrométéorologiques;
- ⇒ à la mise à jour régulière du calendrier agricole.

Activité 3.4.2.3. : Promotion de la riziculture climato-intelligente

La riziculture climato-intelligente permet de s'adapter aux effets des changements climatiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre assez élevées dans la culture du riz.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR, il sera question :

- ⇒ de vulgariser les variétés tolérantes aux stress hydrique et/ou thermique, particulièrement dans la riziculture de plateau ;
- ⇒ d'adopter les techniques culturales innovantes (Systèmes de Riziculture Intensive-SRI) ;
- ⇒ de promouvoir les techniques d'agriculture de conservation ;

⇒ de valoriser les innovations sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques.

AXE n°4: Gouvernance dans la SDR

La réussite de la mise en œuvre de la SDR est tributaire de la cohérence d'ensemble des actions transversales ne relevant pas uniquement de la production. C'est le cas de :

- l'existence d'un mécanisme de coordination et suivi et évaluation des interventions ;
- l'attractivité de la filière pour le secteur privé ;
- le renforcement des capacités des acteurs (Etat, OPA, ONG etc.).

Action 1 : Coordination et suivi et évaluation des interventions

Les activités identifiées dans la SDR relèvent des attributions de différentes structures ministérielles, sectorielles et nationales. Leur phasage se doit d'être coordonné pour une bonne cohérence. Il sera assuré par la mise en œuvre des activités suivantes :

Activité 3.5.1.1 : Mise en place d'un cadre institutionnel efficace et efficient de la filière riz ;

Activité 3.5.1.2 : Elaboration d'un cadre réglementaire sur la politique de commercialisation du riz ;

Activité 3.5.1.3 : Mise en place d'un cadre de financement incitatif de la filière riz ;

Activité 3.5 : 1.4 : Renforcement des capacités des acteurs (Etat, OPA, ONG etc.)

Activité 3.5.1.5 : Mise en place d'une plateforme digitale de suivi et gestion de la filière.

Activité 3.5 : 1.1. : Mise en place d'un cadre institutionnel efficace et efficient de la filière riz

Il s'agira de :

- ⇒ identifier et définir les rôles des acteurs de la filière au niveau national et dans les bassins de production ;
- ⇒ mettre en place des plateformes nationales et régionales de concertations ;
- ⇒ identifier et mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée de l'information ;
- ⇒ faire une étude en vue de la mise en place d'une structure du type « Agence ou Office de Développement de la Filière riz ».

Activité 3.5 : 1.2 : Elaboration d'un cadre réglementaire sur la politique de commercialisation du riz

S'agissant de la politique commerciale, les actions seront les suivantes :

- ⇒ mettre en place une politique nationale cohérente et efficace en matière de normes Obstacles Techniques au Commerce (OTC), de mesures Sanitaires et Phyto Sanitaires (SPS) pour assurer la protection des consommateurs ;
- ⇒ limiter les exportations au riz blanchi ;
- ⇒ renforcer les mesures liées à la traçabilité du riz commercialisé.

Activité 3.5 : 1.3 : Mise en place d'un cadre de financement incitatif de la filière riz

Pour ce faire, il s'agira de :

- ⇒ mettre en place un fonds de développement alimenté par le prélèvement sur les importations ;
- ⇒ identifier des facilitations pour les investissements du secteur privé dans la filière.

Activité 3.5 : 1.4 : Renforcement des capacités des acteurs (Etat, OPA, ONG etc.)

Pour ce faire, il est opportun d'envisager les tâches suivantes:

- ⇒ accompagner les acteurs de la filière à la structuration, notamment à la mise en place de l'interprofession riz;
- ⇒ impliquer les CTD dans le développement des bassins rizicoles ;
- ⇒ renforcer les capacités du personnel de l'Etat (inspecteurs et contrôleurs semenciers, agents de vulgarisation) ;
- ⇒ renforcer les capacités des acteurs en charge de la gestion de l'eau et des ouvrages hydroagricoles;
- ⇒ renforcer les capacités des acteurs en matière de systèmes de production durables.

Activité 3.5 : 1.5 : Mise en place d'une plateforme digitale de suivi et gestion de la filière

Pour ce faire, il s'agira de :

- ⇒ identifier les sources d'informations ;
- ⇒ mettre en place les outils ;
- ⇒ développer les interfaces avec d'autres plateformes et dispositifs existants.

Action 2 : Amélioration de l'attractivité de la filière pour le secteur privé

Activité 3.5.2.1. : Renforcement du cadre règlementaire régissant l'activité semencière ;

Activité 3.5.2.2. : Facilitation de l'accès du riz local aux marchés domestique et sous régional ;

Activité 3.5.2.3. : Amélioration de l'accès des privés aux facteurs de production (terre, eau).

Activité 3.5.2.1. : Renforcement du cadre règlementaire régissant l'activité semencière

Pour ce faire, il s'agira de :

⇒ élaborer les textes d'application sur la loi semencière ;

- ⇒ suivre l'application des dispositions de la loi des finances ;
- ⇒ s'assurer du maintien des exonérations dans les lois de finances successives.

Activité 3.5.2.2. : Facilitation de l'accès du riz local aux marchés domestique et sous régional

- ⇒ réserver au riz local le monopole de l'approvisionnement des besoins en riz des établissements/structures publiques (universités, grandes écoles, armée, prisons, etc.) ;
- ⇒ élaborer les conventions avec des transporteurs pour acheminer le riz local des bassins de production vers les centres de consommation;
- ⇒ planifier les quotas à l'importation.

Activité 3.5.2.3. : Amélioration de l'accès des privés aux facteurs de production (terre, eau) Pour ce faire, il s'agira de :

- ⇒ soutenir l'accès aux fabricants d'équipements et artisans locaux à la matière première et machine-outil :
- ⇒ accompagner l'établissement des partenariats entre les CTD et les investisseurs privés.

Action 3 : Renforcement de la formation professionnelle agricole et entrepreneuriale

Les activités suivantes seront mises en œuvre :

Activité 3.5.3.1. : Mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes ruraux

Activité 3.5.3.2. : Développer des curricula de formation sur la filière riz.

Activité 3.5.3.1. : Mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes ruraux Pour ce faire, il s'agira de :

- ⇒ identifier les métiers sur les différents maillons de la chaine de valeur riz ;
- ⇒ accompagner les jeunes formés dans la filière à s'installer dans les bassins de production ;
- ⇒ renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité;
- ⇒ mettre en réseau les promoteurs de plateformes e-agriculture avec les OPA dans les bassins rizicoles.

Activité 3.5.3.2 :. Développer des curricula de formation sur la filière riz à différents niveaux et sur différents maillons

Pour ce faire, il s'agira de :

- \Rightarrow actualiser/développer des curricula de formation sur la filière riz ;
- ⇒ développer des curricula de formation sur la filière riz dans les Instituts d'enseignement secondaire et universitaires;
- ⇒ négocier des voyages d'échanges axés sur la riziculture ;
- ⇒ faciliter l'octroi des bourses.

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICUI TURE I

01/01/202

CHAPITRE IV : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION

Structure de gouvernance et de mise en œuvre

La SDR 2022-2030 est mise en œuvre dans le cadre global de la Stratégie Nationale de Développement 2030 et spécifiquement de la SDSR/PNIA 2020-2030. Elle sera pilotée par cette dernière. Dans le budget programme du MINADER, l'activité « Soutien à la production de la filière riz » dépend de l'action « Amélioration de la productivité et de la production des filières céréales » et du programme 184 intitulé « productivité et production des filières agricoles ». Les interventions spécifiques à la filière riz ressortent sous forme de tâches exécutées par les projets. S'agissant des interventions transversales telles que la mise à jour du cadre règlementaire, le renforcement de capacités, la structuration, l'attractivité de la filière pour le secteur privé etc., elles sont budgétées et suivies dans le cadre des différents programmes.

La SDSR/PNIA est suivie par la sous-commission rurale du Comité National de Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la SND30. Les rapports semestriels/annuels présentés à la sous-commission sont une consolidation faite sur la base des rapports de performance des administrations et des unités de mise en œuvre des structures respectives. Pour ce qui est des partenaires techniques et financiers intervenant dans la filière (JICA, Banque Mondiale, FIDA, BAD...), ils pourront être invités en cas de besoin en fonction des nécessités.

La mise en œuvre de certaines activités de la SDR 2022-2030 mobilisera d'autres administrations et structures (ministères sectoriels, missions d'aménagement et de développement, Collectivités Territoriales Décentralisées, société civile, secteur privé, partenaires au développement) concernées par la filière riz.

Zones d'interventions prioritaires

La mise en œuvre de la SDR se conformera aux orientations du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNADDT) et des schémas régionaux et plans locaux. Des Pôles de Développement Rizicole (PDR) seront identifiés par regroupement des bassins de production existants : la Plaine Logone & Chari ; la Vallée de la Bénoue ; la Vallée du Noun ; la Plaine de Magba ; la Plaine de Mbô ; le Bassin du Mbam ; la Vallée de la Sanaga ; la Vallée de Menchum ; la Vallée de Bu ; la Plaine d'Essimbi ; le Bassin d'Akwaya ; le Bassin du Haut Nyong ; le Bassin d'Ebolowa et la Plaine de Ndop auxquels s'ajouteront les superficies irrigables situées dans l'aval des barrages hydroélectriques existants ou planifiés .

Selon les possibilités d'aménagement au sein de ces pôles, des systèmes de production irrigués seront privilégiés parce que plus productifs et moins impactés par les changements climatiques.

Risques et mesures d'atténuation

Commenté [SD15]: Peut on dire comme indiqué dans le point 3.5.1.1., qu'en attendant les résultats de l'Etude en vue de la mise en place d'une structure du type « Agence ou Office de Développement de la Filière riz », la coordination des activités relatives à la riziculture sera assurée par la SDSR/PNIA 2020-2030?
Aussi quid du rôle de la Task Force SDR?

D'une manière générale, la SDR 2022-2030 interagira avec la protection et la valorisation des ressources naturelles à deux niveaux : (i) la diminution de la pression des populations rurales sur les ressources naturelles grâce aux nouvelles perspectives d'intensification durable de la production et (ii) l'encadrement technique en matière de bonnes pratiques agro-écologiques et d'adaptation aux changements climatiques qui va créer les conditions d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

Tableau 5:Matrice d'évaluation des risques et des mesures d'atténuation

Risques	Probabilité	Impact du	Mesures d'atténuation	Niveau du
3.04.00	du risque	risque .		Risque
Persistance des conflits armés	Pren	iler niveau : ris	eques contextuels	
dans certains bassins à fort potentiel (cas des régions de l'Extrême-nord, du Nord-Ouest et du Sud- Ouest)	Probable	Majeur	 Mesures de reconstruction visant une réduction de la précarité des couches vulnérables. 	Elevé
Changements climatiques	Probable	Significatif	 Mise en œuvre des actions d'adaptation aux changements climatiques (AIC); Priorisation des systèmes de production sous maîtrise d'eau (irrigués) Mise à disposition d'informations agrométéorologiques de qualité. Actions liées à la croissance verte. 	Mineur
Persistance des crises économiques et financières internationales (crise énergétiques / volatilité des cours mondiaux des intrants et produits agricoles)	Probable	Majeur	Développer des technologies alternatives (engrais organiques etc.)	Elevé
Occurrence de crises sanitaires (type pandémie Covid-19)	Probable	Significatif	Développer le e-commerce, e-vulgarisation etc.	Moyen
Nuisance environnementale potentielle de la SDR	Peu probable	Mineur	Étude IES ;Développement de bonnes pratiques	Mineur
Deuxièm	e niveau : risq	ues liés à la pr	ogrammation et risques budgétaires	
Faible capacité institutionnelle et humaine des acteurs pour une planification des projets	Probable	Majeur	Renforcement des capacités des acteurs nationaux : formations, etc. ; Amélioration continue de la GAR et de la mise en œuvre des chaînes PPBS	Mineur
	Troisiè	me niveau : ris	ques institutionnels	
Coordination insuffisante des interventions sur les priorités de la SDR	Probable	Majeur	Tenue régulière des cadres de concertation, de pilotage et d'orientation au niveau national et régional; Organisation de revues sectorielles thématiques sur le riz	Mineur
Conflits d'usage liés à l'accès des ressources naturelles	Probable	Majeur	Sécurisation de l'accès au foncier pour toutes les catégories de producteurs; Poursuite du transfert des compétences de gestion des ressources naturelles aux CTD et aux communautés de base. Mise en œuvre du code rural et formulation de la Loi d'Orientation Agricole (LOA).	Moyen

Source : MINADER

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE I

01/01/202

CHAPITRE V : COUTS ET FINANCEMENT DE LA SDR 2022-2030

Le chiffrage s'est effectué en trois étapes successives : (i) l'estimation détaillée des besoins d'investissement dans la filière, (ii) l'identification des engagements en cours d'implémentation dans le cadre des projets soutenus par divers partenaires et le gouvernement, (iii) l'évaluation des besoins financiers additionnels à mobiliser (gaps) pour l'atteinte des cibles de production calculées sur la période 2023-2030.

L'étude menée en 2018 par AfricaRice dans le cadre de l'initiative CIPRiSSA (Continental Investment Plan for accelerating Rice Self-Sufficiency in Africa) dont le Cameroun était l'un des 10 pays cibles a été capitalisée ; ainsi que les réformes en cours dans le secteur rural camerounais dont la nouvelle approche de subvention des producteurs agricoles en intrants par le truchement des bons d'achats électroniques. En termes d'investissements nouveaux pour atteindre son autosuffisance en riz, l'étude avait notamment relevé que des 275 millions de dollars d'investissements requis entre 2018 et 2025 (près de 175 milliards de FCFA au cours actuel), 77,5 % devaient être consacrés à l'irrigation et 22,5% à d'autres types de dépenses comprenant : (i) la subvention des engrais pour les riziculteurs, (ii) l'acquisition de machines et équipement, (iii) la production et la distribution des semences ; (iv) le transfert des technologies et le renforcement des capacités ; (v) l'appui à la commercialisation.

Commenté [SD16]: Compte tenu de la fluctuation des cours, merci indiquer le taux du dollar que vous avez retenu

Evaluation des Coûts de mise en œuvre

Avec l'hypothèse que les superficies aménagées et /ou réhabilitées pour le riz irrigué font l'objet d'une double culture annuelle, avec une intensité culturale de 0.8, les objectifs et cibles de production du riz jusqu'en 2030 sont les suivants :

Tableau 6:récapitulatif des projections de productions et des besoins de consommation

Estimation de la production	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Production riz paddy (en tonne)	450 000	545 000	643 000	729 000	815 000	900 000	986 000	1 100 000
Production riz blanc (en tonne)	315 500	382 500	450 000	510 000	570 000	630 000	690 000	750 000
Besoin de consommation (tonne)	637 000	655 000	673 000	693 000	714 000	732 000	753 000	772 000
Taux d'autosuffisance (%)	49	58	67	73	79	86	91	97

Source: calculs, Task-Force SDR 2022-2030

Pour atteindre l'objectif de production de 750 0006 tonnes de riz blanc à l'horizon 2030, le Cameroun devra disposer d'ici 2030 pour ce qui est de la superficie du Riz irrigué de 77 000 ha, 33 000 ha de superficie de bas-fond et 50 000 ha pour le riz de plateau. Les investissements cumulés représentent à cet effet **742 milliards de FCFA** dans lesquels les aménagements sont évalués **575 milliards de FCFA**. Les autres dépenses sont relatives a : l'acquisition des intrants agricoles, les activités d'accompagnement de la recherche, les équipements de production, de stockage et de transformation et les autres activités

Commenté [H17]: A revoir en rapport avec les 120% de besoin de consommation

comprenant l'appui à la structuration et le renforcement des capacités des riziculteurs, les études, la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la SDR représentent **167 milliards de FCFA**.

Inventaire des financements en cours ou acquis

Le tableau 7 ci-dessous présente l'ensemble des investissements déjà acquis et en cours de démarrage dans la filière sur la période 2022-2028. Ceux-ci sont estimés à environ **357 milliards** de FCFA et devraient permettre d'atteindre une production de 350 000 tonnes de riz marchand en 2025 et 450 500 tonnes en 2030.

Tableau 7: investissement acquis et en cours de démarrage dans la filière riz de 2022-2030

	nvestissement acc				
Nom et Acronyme	Objectif	Zone d'intervention	Durée prévisionnelle	Source de financement	Coûts (en millions FCFA)
Ferme pilote de riziculture irriguée d'Avangane, (FPRIA-C)	Mise en place d'un centre de recherche mécanisé en riziculture et augmenter les revenus et les aptitudes des agriculteurs à travers la culture du riz et transférer les technologies	Région du Centre/ Département de la Haute Sanaga	Permanent	Gouvernement du Cameroun	1 400
Projet d'appui au développement des filières agricoles, Phase II (PADFA II)	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles	Régions de l'Extrême- Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest	15/04/2021 au 31/03/2027	FIDA	20 510
Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Pluviale (PRODERIP)	Améliorer la production de paddy et la qualité du riz décortiqué dans les zones cibles	Régions du Centre, du Sud, de l'Est et du Nord- Ouest	2016-2022 (2023-2028)	JICA	4200
Projet de développement rural du Mont	Améliorer les conditions de vie des	Région de l'Ouest,	19/01/2017 31/12/2022	BID	

Mbappit, Phase II (PDRM II)	populations rurales du Noun augmenter la production, la productivité et la valeur ajoutée agricoles (riz, manioc, maïs, tomate et patate)	Département du Noun			
Projet de développement de la chaine de valeur du riz (PD-CVR)	Contribuer à augmenter la production locale de riz de qualité	Régions du Nord-Ouest, de l'Ouest	2023-2028	BID	52000
Projet d'aménagement et de valorisation des investissements de la vallée de la Bénoué (Viva Bénoué)	Promouvoir la gestion rationnelle et durable de l'eau et de veiller à la sécurité du barrage de Lagdo, et de Promouvoir l'appui-conseil, le développement de partenariats d'affaires et les innovations technologiques dans la gestion dudit bassin	Région du Nord	2020-2027	Banque Mondiale	130 000
Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements dans la vallée du Logone (VIVA Logone)	Promouvoir les services d'irrigation et de drainage durables et améliorer la production agricole dans les zones irriguées de la vallée du Logone	Région de l'Extrême- Nord/ Périmètre de la SEMRY		Banque Mondiale	130 000
Agricultural	Contribute to	the South	09/04/2019 à	BAD	13 500
Infrastructure	inclusive	West Region	08/04/2024		I

and Value chain Development Project of the South West Region (AIVDP)	growth through enhanced agricultural productivity and value chain development in				
Programme d'appui au renforcement de la Production agricole au Cameroun (PARPAC)	Subventionner les semences, les engrais et les produits phytosanitaires	Tout le pays	2022 à 2024	BAD	5138

Source : MINADER

Le tableau 4 ci-dessous schématise le positionnement desdites interventions en cours par maillons de filière et par nature de l'intervention

<u>Tableau 8: répartition de ces investissements par maillons de la filière et par nature de l'intervention</u>

	Politique	Infrastructure	Capacités	Fourniture	Information /
			humaines	ou soutien	connaissances
Semences		PADFA II	VIVA	PARPAC	VIVA Logone
		PRODERIP	Logone	AIVDP	Viva Bénoué
		FPRIA-C	Viva	PADFA II	PADFA II
			Bénoué	PRODERIP	PRODERIP
			PRODERIP		
			FPRIA-C		
Engrais			VIVA	PARPAC	VIVA Logone
			Logone	VIVA Logone	Viva Bénoué
			Viva		
			Bénoué		
Gestion de		VIVA Logone	VIVA	VIVA Logone	VIVA Logone
l'eau		Viva Bénoué	Logone	Viva Bénoué	Viva Bénoué
		PDCVR	Viva	PDRM II	
			Bénoué	PADFA II	
Recherche et		VIVA Logone	VIVA	VIVA Logone	VIVA Logone
diffusion des		Viva Bénoué	Logone	Viva Bénoué	Viva Bénoué
technologies		PDCVR	Viva	PADFA II	PADFA II
			Bénoué	PRODERIP	PRODERIP
			PADFA II		
Mécanisation		VIVA Logone	VIVA	VIVA Logone	VIVA Logone
		Viva Bénoué	Logone	Viva Bénoué	Viva Bénoué
		PRODERIP	Viva	PRODERIP	PRODERIP
			Bénoué PRODERIP		

Amélioration	PDCVR	VIVA	VIVA Logone	VIVA Logone
de la qualité	PADFA II	Logone	Viva Bénoué	Viva Bénoué
•	PRODERIP	Viva	PRODERIP	
		Bénoué		
		PRODERIP		
Accès au	PDCVR	VIVA	VIVA Logone	VIVA Logone
marché	PADFA II	Logone	Viva Bénoué	Viva Bénoué
		Viva	PDRM II	PRODERIP
		Bénoué		
		PRODERIP		
Accès au	PDCVR		VIVA Logone	VIVA Logone
crédit				Viva Bénoué
Politique				
générale				

Source : MINADER

Évaluation des besoins en financements additionnels (Gaps)

Les cibles d'objectifs en riz blanc étant respectivement de 450 000 tonnes en 2025 et 750 000 tonnes en 2030, les financements à mobiliser doivent permettre une production additionnelle en riz blanc de 100 000 tonnes en 2025 et 300 000 tonnes en 2030. Ainsi, en se basant sur l'hypothèse de production des différentes écologies similaires à celle des financements acquis, ceci revient à développer :

- 20 000 ha pour la production de riz de plateau;
- 13 000 ha pour le riz de bas-fond;
- 27 000 ha pour le riz irrigué.

Ce qui représente environ **385 milliards** de FCFA à rechercher dont 298 milliards pour les périmètres irrigués et 87⁷ milliards pour les autres biens et services.

Rentabilité potentielle de la SDR 2022/2030

Ainsi que le montre le tableau suivant, la couverture des besoins de consommation en riz par les seules importations se monteraient **1548 milliards de FCFA** entre 2023 et 2030. Soit une sortie de devises estimée annuellement à plus de 193,5 milliards de FCFA. Cependant avec la mise en œuvre de la SDR, la Valeur de la production cumulée est évaluée à **1182 en milliards** de FCFA; ce qui représente un gain de 440 en milliards de FCFA soit 55 milliards par an.

Tableau 9: rentabilité potentielle de la SDR 2022-2030

imation de la duction	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
--------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	--

⁷ Selon la nomenclature de l'étude CIPRISSA d'AfricaRice, 77,5% des investissements du Cameroun sur la filière devraient porter sur les infrastructures hydriques et 22,5 sur les autres types de dépenses

Production riz blanc (en 315 500 382 500 tonne) Besoin de consommation 637 000 655 000 (tonne) 300 importation en milliards de 175 175 180 125 FCFA Valeur de la production en milliard de FCFA 86 762 105 187

Source: calculs, Task-Force SDR 2022-2030

ANNEXES

Annexe 1 : cadre logique détaillé

Tableau 10: cadre logique détaillé

Objectifs/Indicateurs	Source					
camerounais, améliorer le solde de la balance co	Objectif Global :Accroitre substantiellement la production, la compétitivité du riz camerounais, améliorer le solde de la balance commerciale et booster le développement économique					
Taux de dépendance par rapport aux importations alimentaires	INS					
Taux de décorticage	MINADER					
Nombre d'emplois créés dans la filière	INS					
Objectif Spécifique 1 (OS1) : Accroissement durable la filière rizione.						
Productions du riz pluvial (Riz paddy) par an en tonnes	MINADER					
Rendements du riz pluvial (t/ha)	MINADER					
Productions du riz de bas-fonds (Riz paddy) en tonnes	MINADER					
Rendements du riz de bas-fonds (t/ha)	MINADER					
Productions (en tonnes) du riz irrigué	MINADER					
Rendements du riz irriqué (t/ha)	MINADER					
Productions (en tonnes) du riz paddy	MINADER					
Rendements du riz (t/ha)	MINADER					
Semence pré- base du riz pluvial	IRAD					
Semence pré- base du riz irrigué	IRAD					
Semence pré- base du riz de bas-fonds	IRAD					
Semence certifiée du riz pluvial	MINADER					
Semence certifiée du riz irrigué	MINADER					
Semence certifiée du riz de bas fond	MINADER					
Objectif Spécifique 2 (OS2) : Amélioration de l'env l'accès aux facteurs de production et aux						
Pourcentage des pertes post-récolte dans la filière	MINADER/CTD					
Taux de mécanisation agricole dans la filière	MINADER					
Superficies des terres agricoles aménagées du riz pluvial (ha)	MINEPAT/MINADER/CTD					
Superficies des terres agricoles aménagées du riz irrigué (ha)	MINEPAT/MINADER/CTD					
Superficies des terres agricoles aménagées du riz de bas fond (ha)	MINEPAT/MINADER/CTD					
Volume de crédits accordés aux acteurs de la filière	MINFI/MINEPAT/MINADER					
Capacité des unités de stockage installées	MINADER/MINEPAT/CTD					

Objectif Spécifique 3 (OS3) : Renforcement de la rés filière rizicole face a	
Nombre de rapports sur la mise en œuvre du plan directeur produit	MINADER
Nombre d'exploitations rizicoles utilisant les pratiques d'agriculture climato intelligente	MINADER
Objectif Spécifique 4 (OS4) : Amélioration de la gou	
dans la filiè Nombre d'interprofessions dans la filière mises en	re
place	MINADEF
Nombre de producteurs ayant accès aux services financiers	MINADEF
Nombre de producteurs sur l'accès aux services de vulgarisation	MINADEF
Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans la filière	MINADER
Part des dépenses publiques de la filière dans le budget de l'État	MINFI/MINEPAT/MINADEF
Aide Publique au Développement décaissée pour le développement de la filière	MINEPAT/MINADEF
Nombre cumulé de partenariats public- privé (PPP) qui sont mis en œuvre dans la filière	MINEPAT/MINADER
Existence d'une instance de coordination multi-acteurs fonctionnelle	Secrétariat Technique Filière
Nombre de revues organisées	Secrétariat Technique Filière

Source : MINADER

Annexe 2 : plan d'action détaillé

Tableau 11:Plan d'action détaillé

Actions	tions Activités					
Axe n°1 : Accroissement durable de la production et de la productivité						
Action 1.1 : Amélioration de	Activité 1.1.1. : Maintenance des ressources génétiques	IRAD				
l'accès aux semences	Activité 1.1.2. : Production et distribution des semences de qualité	DDA				
	Activité 1.1.3. : Contrôle permanent qualité	DRCQ				
	Activité 1.2.1. : Approvisionnement en engrais	DDA				
Action 1.2 : Appui à l'amélioration de la production	Activité 1.2.2. : Protection phytosanitaire et lutte contre les ravageurs Activité 1.2.3. : Appui conseil et vulgarisation	DDA/DRCQ DOPA				
	Activité 1.2.4. : Accompagnement des moyennes et grandes exploitations agricoles	DOPA/DEPC				

Axe n°2 : Amélioration de	s infrastructures et de l'accès aux facteurs de pro	oduction dan	s les	
7	zones à fort potentiel rizicole			
	Activité 2.1.1. : désenclavement des bassins rizicoles	DGRCV/CTD		
Action 2.1. : Développement, gestion des infrastructures et	Activité 2.1.2. : formulation d'un plan de valorisation des bassins rizicoles	DGRCV		
ressources de production	Activité 2.1.3. : Réhabilitation, amélioration et aménagement des périmètres hydroagricoles	DGRCV/CTD		
Action 2.2. : Post-récolte et	Activité 2.2.1 : appui à la réalisation des opérations post récoltes	DGRCV/CTD/Pr	ojets Riz	
commercialisation du riz	Activité 2.2.2. : appui au stockage	DGRCV/CTD/Pr	ojets Riz	
	Activité 2.2.3. : appui à la transformation	DGRCV/CTD/Pr	ojets Riz	
	Activité 2.2.4. : appui à la commercialisation	DGRCV/CTD/Pr		
	résilience des systèmes de production de la filié aux changements climatiques et autres chocs	ere rizicole p	our faire	
Action 3.1. Formulation d'un	Activité 3.1.1.: gestion des ressources en terres	DDLC/DDA/Pro	iets Riz	
Plan Directeur pour la gestion des ressources en terres et en	•	BBEG BBATTO	JC13 1112	
eau	Activité 3.1.2. : gestion des ressources en eau	DDLC/DDA/Projets Riz		
Action 3.2. Renforcement de	Activité 3.2.1. : Gestion durable de la fertilité des sols	DDLC/DDA/Projets Riz		
la résilience des systèmes de	Activité 3.2.2. : Utilisation de l'information climatique	DDLC/DDA/Projets Riz		
production rizicoles	Activité 3.2.3. : Promotion de la riziculture climato-intelligente	DDLC/DDA/Pro	jets Riz	
	Axe n°4 : Gouvernance dans la SDR			
	Activité 4.1.1 : Mise en place d'un cadre institutionnel efficace et efficient de la filière riz	DEPC/DAJ		
Action 4.1. Coordination et suivi et évaluation des	Activité 4.1.2 : Elaboration d'un cadre réglementaire sur la politique de commercialisation du riz	MINCOM/DRC	Q/DAJ	
interventions	Activité 4.1.3 : Mise en place d'un cadre de financement incitatif de la filière riz	DEPC		
	Activité 4.1.4 : Mise en place d'une plateforme digitale de suivi et gestion de la filière	DESA/DEPC/CE	LTIQUE	
	Activité 4.2.1.: Renforcement du cadre règlementaire régissant l'activité semencière	DDA/DRCQ/DA	J	
Action 4.2. Amélioration de l'attractivité de la filière pour le secteur privé	Activité 4.2.2.: Facilitation de l'accès du riz local aux marchés domestique et sous régional	DRCQ/DEPC		
io doctour privo	Activité 4.2.3.:: Amélioration de l'accès des privés aux facteurs de production (terre, eau)	DEPC/DDA/DG	RCV	
Action 4.3. Renforcement de la formation professionnelle	Activité 4.3.1.: Mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes ruraux	SG/DEPC		
agricole et entrepreneuriale	Activité 4.3.2.: : Développer des curricula de formation sur la filière riz Source : MINADER	DEFACC		

Source : MINADER

Annexe 3 : évolution de la production désagrégée selon le système de production et par rendement (riz irrigué, riz pluviale de bas fond, riz pluvial de plateaux)

<u>Tableau 12:évolution de la production désagrégée selon le système de production et par rendement (riz irrigué, riz pluviale de bas fond ; riz pluvial de plateaux.</u>

Désignations	Unités	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Pluvial de plateau (tonnes)	45 000	54 500	64 300	72 900	81 500	90 000	98 600	110 000
Production Riz Paddy	Pluvial de Bas-Fonds (tonnes)	90 000	109 000	128 600	145 800	163 000	180 000	197 200	220 000
	Irrigué (tonnes)	315 000	381 500	450 100	510 300	570 500	630 000	690 200	770 000
Total		450 000	545 000	643 000	729 000	815 000	900 000	986 000	1 100 000
	Pluvial de plateau (tonnes)	31 550	38 250	45 000	51 000	57 000	63 000	69 000	75 000
Production Riz Blanc	Pluvial de Bas-Fonds (tonnes)	63 100	76 500	90 000	102 000	114 000	126 000	138 000	150 000
	Irrigué (tonnes)	220 850	267 750	315 000	357 000	399 000	441 000	483 000	525 000
Total		315 500	382 500	450 000	510 000	570 000	630 000	690 000	750 000

Source : MINADER

Annexe 4: besoins en intrants

Tableau 13:besoins en intrants

	2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030
qte semence	750 000	•	•	750 000		•	750,000	0
(pluvial)	750 000	U	0	750 000	0	U	750 000	U
qte semence (irrigué)	1 575 000	0	0	1 575 000	0	0	1 575 000	0
gte semence								
(Bas Fond)	562 500	0	0	562 500	0	0	562 500	0
qté semence								
(total)	2 887 500	0	0	2 887 500	0	0	2 887 500	0
cout semence	1 500 000			1 500 000			1 500 000	
(pluvial)	000	0	0	000	0	0	000	0

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE I

01/01/202

				,		,	•	
cout semence	3 150 000			3 150 000			3 150 000	
(irrigué)	000	0	0	000	0	0	000	0
(miguo)								•
cout semence	1 125 000			1 125 000			1 125 000	
(Bas Fond)	000	0	0	000	0	0	000	0
cout semence	5 775 000			5 775 000			5 775 000	
(total)	000	0	0	000	0	0	000	0
quantite Urée								
(pluvial)	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
quantitéte Urée								
(irrigué)	3 150 000	3 150 000	3 150 000	3 150 000	3 150 000	3 150 000	3 150 000	3 150 000
quantite Urée								
(Bas Fond)	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000
quantite Urée	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	ooo	000
(total)	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000	5 775 000
cout Urée	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000
(pluvial)	000	000	000	000	000	000	000	000
cout Urée	2 835 000	2 835 000	2 835 000	2 835 000	2 835 000	2 835 000	2 835 000	2 835 000
(irrigué)	000	000	000	000	000	000	000	000
cout Urée (Bas	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500
Fond)	000	000	000	000	000	000	000	000
	5 197 500	5 197 500	5 197 500	5 197 500	5 197 500	5 197 500	5 197 500	5 197 500
cout urée (total)	000	000	000	000	000	000	000	000
qte NPK	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
(pluvial) ate NPK	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
(irrigué)	6 300 000	6 300 000	6 300 000	6 300 000	6 300 000	6 300 000	6 300 000	6 300 000
gte NPK (Bas	0 300 000	0 300 000	0 300 000	0 300 000	0 300 000	0 300 000	0 300 000	0 300 000
Fond)	2 250 000	2 250 000	2 250 000	2 250 000	2 250 000	2 250 000	2 250 000	2 250 000
qté NPK (total)	11 550 000	11 550 000	11 550 000	11 550 000	11 550 000	11 550 000	11 550 000	11 550 000
cout NPK	2 520 000	2 520 000	2 520 000	2 520 000	2 520 000	2 520 000	2 520 000	2 520 000
(pluvial)	000	000	000	000	000	000	000	000
cout NPK	5 292 000	5 292 000	5 292 000	5 292 000	5 292 000	5 292 000	5 292 000	5 292 000
(irrigué)	000	000	000	000	000	000	000	000
cout NPK (Bas	1 890 000	1 890 000	1 890 000	1 890 000	1 890 000	1 890 000	1 890 000	1 890 000
Fond)	000	000	000	000	000	000	000	000
(AIDIC (C.C.))	9 702 000	9 702 000	9 702 000	9 702 000	9 702 000	9 702 000	9 702 000	9 702 000
cout NPK (total)	000	000	000	000	000	000	000	000

Source : MINADER

Annexe 5 : coûts détaillés 8

Tableau 14:couts détaillés

Investissements	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL(x1000)
Aménagements des terres	263 985 792 000	27 498 520 000	27 498 520 000	82 495 560 000	82 495 560 000	27 498 520 000	27 498 520 000	10 999 408 000	549 970 400 000
Production de Semences	21 369 600 000	2 226 000 000	2 226 000 000	6 678 000 000	6 678 000 000	2 226 000 000	2 226 000 000	890 400 000	44 520 000 000
Subvention des engrais et pesticides	17 808 000 000	1 855 000 000	1 855 000 000	5 565 000 000	5 565 000 000	1 855 000 000	1 855 000 000	742 000 000	37 100 000 000

⁸ NPK :Azote Phosphore Potassium

STRATEGIE DE DEVELOPPENT DE LA RIZICULTURE I

01/01/202

	ı	1		1					
Infrastructures et mécanisation	51 643 200 000	5 379 500 000	5 379 500 000	16 138 500 000	16 138 500 000	5 379 500 000	5 379 500 000	2 151 800 000	107 590 000 000
Renforcement des centres de formation	106 848 000	11 130 000	11 130 000	33 390 000	33 390 000	11 130 000	11 130 000	4 452 000	222 600 000
renforcement des capacités	249 312 000	25 970 000	25 970 000	77 910 000	77 910 000	25 970 000	25 970 000	10 388 000	519 400 000
structuration de la filière	249 312 000	25 970 000	25 970 000	77 910 000	77 910 000	25 970 000	25 970 000	10 388 000	519 400 000
Marketing et développement des systèmes d'information	534 240 000	55 650 000	55 650 000	166 950 000	166 950 000	55 650 000	55 650 000	22 260 000	1 113 000 000
La recherche et à l'innovation	35 616 000	3 710 000	3 710 000	11 130 000	11 130 000	3 710 000	3 710 000	1 484 000	74 200 000
suivi de la mise en œuvre de la Stratégie (0,5% investissement : coordination, supervision, supervision, suivi/évaluation)	178 080 000	18 550 000	18 550 000	55 650 000	55 650 000	18 550 000	18 550 000	7 420 000	371 000 000
GRAND TOTAL	356 160 000 000	37 100 000 000	37 100 000 000	111 300 000 000	111 300 000 000	37 100 000 000	37 100 000 000	14 840 000 000	742 000 000 000
O MINADED									

Source : MINADER

Annexe 6 : carte rizicole

Annexe 7: COMITE DE REDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Gabriel MBAIROBE Ministre de l'Agriculture et du Développent Rural

DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT

BAMBOT Grace ANNIH Secrétaire Général/MINADER

SUPERVISION

NTAKEU MKOUMTOUZOI Bruno Armel DEPC/MINADER

COORDINATION TECHNIQUE

NTOUDA BETSOGO Julien CAPPA/MINADER

SECRETARIAT TECHNIQUE

NKEN OUM Christ	CEA5/CAPPA
MAGNE Anne	STD/DESA
MEYIA ELLA Arielle	Cadre/CAPPA
KELEKO NDONGUETSOP Tatianna	Cadre/DEPC

REDACTION ET RELECTURE

BIBLIOGRAPHIE

AfricaRice (2018): Continental Investment Plan for Accelerating Rice Sulficiency in Africa (CIPRISSA);

AfricaRice, **(2011)**: Une nouvelle Stratégie de la recherche rizicole pour le développement de l'Afrique et Rapport annuel 2011;

AfricaRice, (2011): Trends in Sub-Saharan Africa. Cotonou, Bénin, 31 p;

CARD, **2021**: Impacts potentiels du COVID-19 sur la production et l'offre de riz en Afrique et options politiques. Note politique à l'attention des parties prenantes de la CARD

C2D/PAR/RIZ/IRAD (2016): Diagnostic survey of the rice value chain in the western highlands of Cameroon;

C2D/PAR/RIZ/IRAD (2016). : Etude diagnostique de la chaîne de valeur riz dans la zone Agro écologique à Pluviométrie bimodale au Cameroun ;

C2D/PAR/RIZ/IRAD (2016). : Etude diagnostique de la chaîne de valeurs riz dans la zone Agro écologique de Soudano Sahélienne Cameroun ;

CFC (2012):. Annual Report;

CIRAD (2013). : Augmentation de la production et dissémination des semences améliorées au Cameroun. C2D (programme d'appui à la recherche-2013);

DANEBAI LAMANA A. (2008) : Crise du développement rural et les voies alternatives dans le périmètre hydro rizicole de la délégation SEMRY de Maga, Université de Ngaoundéré, mémoire de DEA en sociologie.

ENGOLA OYEP J. (1994): L'introduction du marché comme mode de régulation dans un périmètre agricole d'Etat : la SEMRY in Georges COURADE, Le village camerounais à l'heure de l'ajustement, (pp.71-83). Paris : KARTHALA.

FAO (2018): Monographic study report of the rice sector in Cameroon between 2009 and 2016

FAO, 2006: Brief on import surges, countries no.4, Cameroon: poultry, rice and vegetable oils, commodities and trade division, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome, Italy;

FAO (2007).: The state of food and agriculture: paying farmers for environmental services. (No38). Electronic Publishing Policy and Support Branch Communication Division FAO, Rome;

INS (2015). : Présentation de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) de 2014. www.ins.org ;

IRAD (2014). : Cinquantenaire de la recherche agricole camerounaise : principaux résultats et acquis.www.iradcameroun.org;

KOUOSSEU J. (2004), Développement de la riziculture et mutations économiques et sociales dans la vallée du Logone au Nord Cameroun : Des origines à l'an 2000, Université de Yaoundé I, Thèse de Doctorat PhD.

Malaa, D. et NZODJO, P., (2011), « Strengthening the availability and access to Rice Statistics for Sub-Saharan Africa; a contribution to the Emergency Rice initiative »;

MINADER (2009). Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture au Cameroun. (MOUTURE III), MINADER/gouvernement du Cameroun;

MINAGRI, 2002, Agri-Stat Cameroun 009. Annuaire des statistiques du secteur agricole, Campagne 2000/2001, Ministère de l'Agriculture, Yaoundé, Cameroun ;

MINEPAT, 2011. Guide Méthodologique de Planification Stratégique au Cameroun ;

MINEPAT, 2016. Stratégie de Développement du Secteur Rural 2015-2020, 89 p.

EPAD, 2014. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2014-2020), Volume 2 Annexes, 88 p.

NEPAD, 2014. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2014-2020), Volume 1 Document principal, 80 p.

NKALA P. (2012), Cameroun : la Plaine de Ndop ne veut plus de la culture du Riz. http://ajafe.info/cameroun-la-plaine-de-ndop-ne-veut-plus-de-la-culture-du-riz/

PiebiepGoufo 2008, "Evaluating the Constraints and Opportunities for Sustainable Rice Production in Cameroon"; Research Journal of Agriculture and Biological Sciences, 4(6): 734-744, 2008 INSI net Publication;

PRODERiP (2016). Annual Report

Stratégie de Développement du Secteur Rural/Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA) 2020-2030

Stratégie Nationale De Développement De La Filière Semences De Riz (SNDSR), 2015 Stratégie Nationale de la Mécanisation Rizicole (SNMR); 2017